Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur

J.-E. MORRIER, Administrateur

15ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 29 juillet 1925 No. 20

Deux anniversaires

L'Eglise est la seule société qui a reçu des promesses d'universatité. Fidèle à l'héritage confié par le Christ lui-même, elle s'en va à travers les siècles, prêchant l'Evangile à tous les peuples, les baptisant et les conduisant par ses lois saintes au ciel.

Il y a plus de trois cents ans, les premiers apôtres du Christ, les Récollets, débarquaient au Canada. Il y a justement trois siècles, cette année, que les Jésuites faisaient luire la foi dans les intelligences et embrasaient de charité des coeurs jusque-là païens.

Plus tard, beaucoup plus tard, en 1818, une prêtre du diocèse de Québec, s'aventurait dans une partie de notre pays presqu'inconnue, le Nord-Ouest, afin d'apporter, là, les lumières et les secours de la religion.

Devenu évêque, Mgr Provencher, en face du travail immense de l'évangélisation de tout ce pays, réalisant l'ampleur de la tâche et ayant à compter sur un nombre restreint d'ouvriers, songea à confier les missions du Nord-Ouest à une communauté religieuse. Les Oblats acceptèrent et vinrent prendre possession de ce vaste domaine.

LES PREMIERS OBLATS.

En 1845, deux religieux quittaient Lachine, Qué., et remontaient en canot les rivières et les lacs vers un pays nouveau. L'un était dans la maturité de l'âge, l'autre, tout jeune, 22 ans, plus jeune d'apparence que de réalité.

Après soixante deux jours d'un trajet, fait à coups d'avirons et de portages, les deux voyageurs accostèrent les bords de la rivière Rouge et descendirent à Saint-Boniface. Ces deux pèlerins de l'Evangile étaient le P. Aubert et le F. Taché, deux oblats de Marie Immaculée.

Il y aura donc quatre vingts ans cette année, le 25 août, que les premiers Oblats commencèrent l'oeuvre religieuse et nationale qu'un de nos écrivains les plus avertis a comparée à l'oeuvre Jésuites avant la cession du Canada à l'Angleterre. En effet, depuis l'entrée de ces deux premiers missionnaires en cette terre d'avenir que de chevauchées d'apostolat; que de répugnances surmontées; que d'action héroïques posées; que de sauvages baptisés, de chrétiens, instruits; que d'églises fondées et organisées par les successeurs de ces deux premiers oblats, en qui ils survivent!

C'est Monseigneur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface qui rappelait en termes reconnaissants le travail des conquérants de l'Ouest. "Combien il nous est doux, écrivait-il, à nous humble successeur du premier évêque de Saint-Boniface, de reconnaître hautement le mérite de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dans le développement donné à l'oeuvre de Mgr Provencher.

Si ce grand évêque fut vraiment le fondateur de notre église, on peut affirmer, sans crainte, il faut le proclamer en toute justice, que les Oblats ont partagé de la façon la plus glorieuse les honneurs de cette fondation. Sans eux qui peut dire ce que serait devenue une oeuvre si laborieuse et qui avait coûté au premier évêque de Saint-Boniface tant de sacrifices. "Les Oblats ont été dans toute la force du terme, les missionnaires de l'Ouest, et les églises florissantes, nées sous leurs pas, organisées par leurs soins, fécondées par leur dévouement, ne sauraient le reconnaître trop hautement."

Ce que les Oblats ont réussi à faire dans le diocèse de Saint-Boniface, ils l'ont répété, avec le même dévouement, dans les autres diocèses de l'Ouest.

C'est le quatre-vingtième anniversaire de l'arrivée de ces religieux que nous avons voulu signaler comme une date importante de l'histoire ecclésiastique de l'Ouest.

UN MARTYR IGNORE.

Le deuxième anniversaire que nous voulons faire connaître, c'est le martyre du Frère Alexis Reynard. Les Oblats ont donné à l'Eglise de l'Ouest, non seulement des évêques, des prêtres, mais aussi des martyrs. Il y aura 50 ans cette année que ce vaillant frère convers, Alexis Reynard, versait son sang, comme martyr de la vertu.

Ce martyr d'un humble religieux mérite d'être rappelé. Voici en quels termes le raconte le P. Duchaussois, dans son beau livre: "Aux Glaces polaires."

"C'était en juillet 1875. Le Frère Alexis venait du Lac Athabasca au lac la Biche, afin d'y prendre de jeunes missionnaires et de les conduire dans le Nord. Par des circonstances qu'il serait trop long d'exposer ici, le frère fut amené à faire, à pied, la longue distance qui va du fort MacMurray au lac la Biche. Ils étaient trois: lui-même, une orpheline, mise par Mgr Clut sous sa protection, et un métis iroquois, venu autrefois du Bas-Canada, comme rameur de la Compagnie et qui avait capté la confiance des missionnaires. Au confluent de la rivière des Maisons et de la rivière Athabasca, l'Iroquois tua d'un coup de fusil le frère Alexis et le dévora en partie."

Tous les missionnaires sont d'avis que le frère Alexis est un martyr. Voulant protéger la vertu de la jeune orpheline, il n'hésita pas à sacrifier sa vie plutôt que d'être le témoin d'une telle injure.

Si toutes les conditions requises aux honneurs de la canonisation et au culte public ne sont pas réunies dans ce sacrifice, il est permis de croire que le frère Alexis a depuis longtemps reçu au ciel la palme des martyrs.

Nous avons tenu à rappeler sa mort tragique non seulement à cause des cinquante ans révolus qui mettent une couronne d'or au front de l'humble religieux, mais encore parce que son héroïque immolation, moins chantée que d'autres, auréole d'une gloire immortelle la vie simple et sacrifiée de nos "Apôtres Inconnus."

Une Eglise qui compte des enfants si courageux et si grands ne pouvait être que bénie de Dieu. Le grand développement de l'Eglise de l'Ouest plonge ses racines jusqu'au coeur de ces valeureux martyrs.

A. Toupin, O.M.I.

La date des élections

Ottawa.— Des rumeurs veulent que la dissolution du parlement fédéral soit fixée au 20 août et les élections, au 19 octobre.

Avant la dissolution de la Chambre, auraient lieu les nominations aux neuf sièges vacants du Sénat.

—:*:—

M. Motherwell annonce des élections générales

Moose-Jaw.— L'hon. Motherwell a tenu une assemblée à Moose Jaw. Un effort sera fait dans le but d'augmenter la majorité libérale du gouvernement, afin de mieux gouverner le pays.

La discussion des problèmes suivants tiendra à la prochaine campagne électorale la place la plus importante: le tarif, le chemin de fer de la Baie d'Hudson, l'immigration, la fusion du Pacifique Canadien et du Canadien National, Home Bank et l'union des provinces.

M. Motherwell affirme que M. King est d'opinion que le pays est mûr pour des élections générales: Celles-ci ne sauraient tarder: elles auront lieu en septembre ou octobre.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Mgr P.-E. Roy, archevêque de Québec

Québec.— Par la mort de son Eminence le Cardinal Bégin, Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie et coadjuteur de Québec, cum futura successione, est devenu archevêque du diocèse de Québec. Il est le dix-huitième évêque qui prend place sur le trône épiscopal de Québec.

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy est né à Berthier-en-Bas, le 9 novembre 1859, de Benjamin Roy, cultivateur, et de DesAnges Gosselin. Il est le quatrième enfant d'une famille de vingt membres.

Dans une lettre datée du 20 juillet, S. G. Mgr Roy, étant lui-même dans un état de santé très précaire, a confié l'administration de l'archidiocèse de Québec, à S. G. Mgr L.-A. Langlois, auxiliaire de Québec.

—:*:—

Le Canada pourra réciter l'office et célébrer la messe des martyrs canadiens . . .

Les Acta Apostolicae Sedis du 1er juillet nous apportent l'acte de béatification des huit martyrs jésuites canadiens. Par ce document, le Saint Père concède à tout le Dominion du Canada et à la province ecclésiastique de New-York ainsi qu'à toutes les maisons des Jésuites du monde entier la permission de réciter l'office des nouveaux bienheureux, qui sera celui du commun de plusieurs martyrs avec des leçons propres, et d'en célébrer la messe, qui sera du même commun. Le jour de l'année où sera célébrée cette fête n'est pas encore fixé.

—:*:—

La fête de Saint François d'Assise fête nationale en Italie

Rome. — Sur proposition de M. Mussolini, le Conseil des ministres a décidé que le 4 octobre 1926, anniversaire du 7e centenaire de la mort de saint François d'Assise, soit considéré comme fête nationale.

—:*:—

Le maréchal Haig deviendrait-il gouverneur-général du Canada?

Vancouver. — Des applaudissements prolongés ont accueilli le désir d'avoir le comte Haig comme gouverneur-général. C'est le shérif McDonald qui a exprimé cette espérance au banquet donné à Vancouver en l'honneur de Haig par les autorités civiques de Vancouver.

—:*:—

M. Meighen, candidat dans Portage-la-Prairie

Ottawa. — Le chef de l'opposition se présentera, dit-on, aux prochaines élections dans le comté Portage la Prairie, où il fut défait en 1921 par M. Leader, progressiste. Il visitera bientôt ce comté dont les frontières ont été modifiées.

—:*:—

L'hon. Charles Stewart sera candidat dans Edmonton-ouest

Edmonton.— Une assemblée enthousiaste des libéraux du comté d'Edmonton-ouest vient de choisir M. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, comme candidat libéral aux prochaines élections.

L'honorable Charles Stewart fut élu à l'unanimité des voix.

Après avoir remercié les délégués libéraux de sa nomination, le ministre de l'Intérieur rendit un éloquent hommage aux Canadiens-français du comté d'Argenteuil, province de Québec, grâce à la générosité desquels l'Alberta put être représentée à Ottawa, dans le ministère, par un albertain.

—:*:—

La grève générale des mineurs sera-t-elle évitée?

Londres.— Les mineurs et les propriétaires des mines de charbon se réunissent en conférence, aujourd'hui 29 juillet.

L'annonce de cette nouvelle fait espérer qu'une grève générale des mineurs sera évitée.

—:*:—

Les troupes quittent la Ruhr

Weisbaden, Allemagne.— L'évacuation de la première zone de la Ruhr, partie de la Westphalie, s'effectue sans incident et sans complication. La première zone est complètement évacuée depuis le 25 juillet.

Elections au Nouveau-Brunswick

Frédéricton.— Les élections provinciales au Nouveau-Brunswick auront lieu le 10 août prochain. Les libéraux ont pour chef l'hon. Veniot, et les conservateurs l'hon. J. B. M. Baxter.

C'est la seule province à n'avoir pas eu d'élections depuis 1921. La chambre se compose de 48 membres avec une majorité libérale de 10.

—:*:—

Les grandes villes canadiennes seront divisées en zones postales

Ottawa. — Afin de faciliter les services postaux, les grandes villes du Canada seront divisées en districts postaux. Ce système, en vigueur à Londres, sera mis en essai tout d'abord à Toronto, et si les résultats sont appréciables, à Montréal. En plus de l'adresse ordinaire il faudra inscrire sur l'enveloppe le numéro de la zône où réside le destinataire de la lettre.

—:*:—

La condamnation de Charles Maurras

Paris. — A la suite des menaces de mort proférées contre Abraham Schrameck, ministre de l'intérieur, Charles Maurras a été condamné à deux ans de prison.

Dans sa lettre, Charles Maurras rappelle les assassinats d'Ernest Berger, secrétaire de l'"Action française", et de Marius Plateau, aussi de l'"Action française", de deux prêtres et quatre jeunes gens par les communistes.

Maurras avertit Schrameck de faire cesser ses attentats, sinon sa vie est en danger.

En raison de cette menace, Charles Maurras a été condamné à deux ans de prison. Maurras ira en appel.

—:*:—

La Banque Royale achète la Banque Union

Montréal. — A une assemblée générale de la Banque Royale du Canada, tenue à Montréal, au bureau-chef, le 21 juillet, la proposition d'acheter la Banque Union du Canada fut adoptée à l'unanimité. 67,000 actionnaires votèrent et tous en faveur de l'achat de la Banque Union du Canada. Un amendement au règlement fut voté permettant d'augmenter le nombre des directeurs de 22 à 27.

Une résolution fut acceptée d'augmenter le capital de $25,000,000 à $30,000,000.

—:*:—

Réponse de l'Allemagne aux pays alliés

Paris. — La note allemande sur le pacte de sécurité qui a été remise à la France et à la Grande Bretagne exprime la satisfaction que les Alliés sont disposés à coopérer avec le gouvernement allemand pour assurer la paix dans une entente mutuelle. Elle offre toutefois quelques réserves sur des points de détail.

L'Allemagne maintient qu'elle a le droit par des conventions pacifiques d'obtenir des changements dans les traités existants qui s'adapteront aux circonstances changées. Elle a le droit de demander des modificationss au traité de Versailles au sujet de l'occupation militaire des territoires allemands.

La deuxième clause demande l'élucidation des traités projetés d'arbitrage. L'Allemagne demande des traités d'arbitrage en conformité avec les stipulations de la Société des Nations.

Impressions d'un visiteur sur la Saskatchewan française

La "Liaison Française" vient de compléter une série de réceptions et de banquets au Manitoba et en Saskatchewan.

La Saskatchewan a fait une excellente impression sur tous les voyageurs. Il est vrai que la population française de cette province comme celle du Manitoba s'est particulièrement employée à la créer par la chaleur de son accueil et le charme de son hospitalité. A Hoey, à Domrémy, à Bellevue, à Prince-Albert, au Lac-au-Canard, à Saskatoon, à Régina, à Gravelbourg, à Radville, partout ou les représentants de Québec ont passé, l'on s'ingéniait à leur rendre le séjour agréable, à leur raconter et à leur faire visiter la région.

Par le nombre de paroisses visitées, par la sympathie qui se manifesta partout, ce fut un voyage de "Liaison", dans le meilleur sens du mot, que firent les voyageurs de l'est. Ce fut aussi un voyage grandement instructif puisque à chaque endroit, on les renseigna sur la vie des pionniers canadiens-français, sur l'histoire de la région et pour les succès obtenus déjà par les nôtres dans le domaine économique et au point de vue des progrès de la race. Les excursionnistes purent aussi admirer, au cours des longues randonnées en automobile qu'on leur fit faire, les vastes paysages de cet Ouest canadien qu'on s'imagine généralement être plats et monotones, mais qui, en réalité, sont variés et pittoresques à souhait surtout quand ils sont auréolés de l'un de ces couchers de soleil féeriques, coutumiers dans la prairie.

Il y eut enfin les bonnes fortunes de la route, les rencontres dues un peu au hasard et qui ont tout le charme de l'imprévu.

Ainsi à Hoey les membres de la "Liaison Française" eurent le plaisir de rencontrer et d'entendre M. Louis Schmidt, l'ancien secrétaire de Louis Riel qui leur parla des "bois-brulés", des hordes de bisons d'autrefois et évoqua à leurs yeux, la poésie de l'Ouest primitif.

Aussi, la "Liaison Française", touchant à sa dernière étape dans l'Ouest, pouvait-elle s'exprimer ainsi, à Winnipeg, par la bouche de l'hon. M. Sauvé:

"J'ai vu", dit-il, "tout ce que chante le "credo du paysan", l'immensité, les monts, les plaines, ouvrages du divin créateur.

"Le but de notre voyage est amplement atteint. Jamais je n'ai fait un voyage aussi long et où l'agréable se joignait aussi aimablement à l'utile."

"Je retourne chez moi", ajouta M. Sauvé, "l'esprit et le coeur remplis d'observations variées qui me serviront beaucoup dans l'étude des problèmes canadiens. Ces observations sont d'ordre national, social et politique.

"Nous avons rencontré partout sur notre parcours une population intelligente et résolue, des groupes de Canadiens vivant de foi et d'espérance, deux vertus qui sauvèrent les pionniers canadiens aux premiers temps de la colonie. Je les ai vécus ces premiers temps au milieu des colons de l'Abitibi, du Nouvel Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Je les ai vues ces colonies encouragées, soutenues par leur fier clergé, ce grand apôtre qui puise sa force aux sources intarissables de la religion et du patriotisme."

"Quant au Canadien national son service a été parfait. Les voyageurs ont été traités avec une délicatesse et un empressement remarquables. La direction en mérite des compliments. M. Claude Melançon, publiciste du Canadien National, s'est prodigué non seulement pour assurer un agréable service, mais aussi pour donner de précieux renseignements sur les parties du pays traversées. Tous les membres de la "Liaison" lui en sont reconnaissants.

M. J.-E. Laforce, représentant des intérêts canadiens aux Etats-Unis pour le chemin de fer National du Canada, s'est aussi efforcé, avec son habituelle amabilité, de donner aux excursionnistes toutes les accommodations possibles.

A Sa dernière demeure

Milliers de visiteurs—Message du Pape—Son Excellence le délégué apostolique— L'absoute— Cardinaux américains —Messe à bord—Les sympathies de l'Ouest.

Québec. — Depuis la mort du Cardinal Bégin jusqu'au vendredi, où la dépouille mortelle a été transférée à la Basilique, on estime à 12,000 le nombre de ceux qui chaque jour sont venus prier auprès du corps exposé en chapelle ardente dans l'oratoire du palais cardinalice.

Dans toute la ville, les pavillons et drapeaux étaient en berne; dans le port de Québec et dans la rade, tous les vaisseaux portaient leurs drapeaux à mi-mât en signe de deuil.

Les sympathies du Pape

Le Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie XI, a fait envoyer à Sa G. Mgr Roy, archevêque de Québec, le message suivant à l'occasion de la mort de S. Em. le cardinal Bégin:

Rome, 20 juillet 1925
Monseigneur Roy,
Archevêché, Québec.

Saint Père douloureusement affecté de la perte du vénéré Cardinal Bégin, prend vivement part au deuil du diocèse, implore la récompense éternelle pour ce pasteur insigne et envoie au clergé, fidèles, bénédiction apostolique. Gage divin réconfort.

Cardinal Gasparri.

A ce témoignage de sympathie du chef visible de l'Eglise catholique se sont joints des centaines et des centaines d'autres, venus de toutes les parties du monde et de toutes les classes de la société.

Translation des restes

La translation des restes de Son Eminence a donné lieu vendredi après midi, à d'imposantes cérémonies. L'office des morts qui fut récité avant la translation fut présidé par Mgr C.-A. Marois, P.A. V.G., Une immense foule assistait au défilé du cortège funèbre, car en plus de la population de la ville, les trains, les bâteaux et les routes entrent à Québec bondés de voyageurs, si bien qu'on a dû étendre davantage le parcours pour permettre à plus de gens d'y prendre part.

Les porteurs.

Les porteurs de Son Eminence seront MM. les curés Rosaire Morisset, de St-Ambroise de Lorette, Adjutor Faucher, de Notre-Dame de Jacques-Cartier; D. Caron, de St-Victor de-Tring; T. Houle, de St-Maurice de The'ford; Napoléon Laflamme, de St-Anselme et Elzéar Voyer, de Lotbinière.

Cérémonies et foules imposantes

Ecrite en lettres d'or sur une immense draperie noire tendue à l'entrée de la Basilique, on pouvait lire à l'heure des funérailles, l'inscription française suivante: "Seigneur, accordez le repos éternel à Son Eminence le Cardinal Bégin, votre fidèle serviteur et le pasteur bien aimé de l'Eglise de Québec".

C'est la prière qui se trouvait sur les lèvres des milliers de personnes qui prirent place dans la basilique de Québec pour assister aux funérailles et des milliers d'autres qui se tenaient aux abords de l'église trop petite pour contenir la foule.

La cérémonie commencée à 9 h. a.m. dura au-delà de trois heures. Le service fut chanté par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, représentant Sa Sainteté Pie XI aux funérailles du second cardinal canadien.

Oraison funèbre

Sa Grandeur Mgr Ross, évêque de Gaspé, prononça l'oraison funèbre. Il relata la vie du Cardinal, exalta ses vertus et détailla les nombreuses années de service que le vénérable défunt a fournies à l'Eglise.

Absoute donnée par cinq archevêques

Son Excellence Mgr Petro di Maria, NN. SS. McNeil, archevêque de Toronto, Mathieu, archevêque de Régina, Emard, archevêque d'Ottawa, Gauthier, arch.-adm. de Montréal, récitèrent les prières des cinq absoutes prescrites par le rituel.

Quatre Cardinaux américains

L'Eglise et l'Etat s'étaient associés pour faire au regretté prince de l'Eglise les funérailles les plus grandioses possibles. Les cardinaux américains O'Connell de Boston, Dougherty de Philaderphia, Mundelein de Chicago et Hayes de New-York, ainsi que la plupart des archevêques et évêques du Canada et de l'Est des Etats-Unis étaient présents.

Service du gouvernement de Québec

En plus de l'envoi des représentants officiels aux obsèques, le gouvernement provincial a fait chanter un service funèbre pour Son Eminence, mardi le 28 juillet, à 9 hrs, à la chapelle du Séminaire. Tous les représentants du service civil assistaient à ce service.

Le gouverneur général du Canada empêché de prendre part aux funérailles, délégua le brigadier-général J.-P. Landry, commandant du district militaire No. 5.

Inscription sur le cercueil

Voici le texte de l'inscription qui fut placée sur le cercueil en bois d'acajou de son Eminence le Cardinal. "Son Eminence le Cardinal Louis Nazaire Bégin, archevêque de Québec. Né à Lévis le 10 janvier 1840, décédé à Québec le 18 juillet 1925". "R. I. P."

L'Ouest représenté aux funérailles

L'Ouest était représenté par NN. SS. Mathieu et Béliveau, (celui-ci étant accompagné de Mgr G. Cloutier, P.A., vicaire général de Saint Boniface, et Mgr A.-A. Cherrier, vicaire général de Winnipeg), ainsi que par Mgr Kidd, évêque de Calgary.

De Régina, Mgr Marois avait envoyé le télégramme suivant:

Régina, Sask., 21 juillet.
Mgr O.-E. Mathieu, Québec.

Prends part à votre immense douleur occasion mort du cher Cardinal. J'écris à tous les prêtres du diocèse pour annoncer triste nouvelle.

Mgr Marois, V.G.

De Prince-Albert, en l'absence de Mgr Prud'homme qui s'embarquait au Havre le jour même, Mgr Brodeur avait télégraphié:

Prince-Albert, Sask., 19 juil. 1925
S. G. Mgr P.-E. Roy,
Archevêque de Québec, Québec.

Profondément affligé perte Eminentissime Prélat Eglise canadienne. Au nom évêque, clergé, diocèse Prince Albert, exprime regrets et offre très respectueusement et sincères sympathies M. l'abbé E. Côté représentera évêque aux funérailles. Cardinal.

J.-H. Brodeur, vicaire-général.

Messe de requiem à bord du convoi de la Liaison française

Grâce à MM. Claude Melançon et J.-E. Laforce, des Chemins de fer Nationaux, le train spécial ramenant de Vancouver les membres de la Liaison Française a fait halte non loin du lac Nipigon et M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, a chanté la messe à bord du convoi chapelle qui a servi aux prêtres, excursionnistes durant tout le trajet. La chorale de la Liaison Française accompagnée par M. l'abbé Wilfred Ferland, sous la direction de M. l'abbé Cyrille Gagnon, supérieur du séminaire de Québec, a rempli la partie musicale. Tout le personnel du train spécial s'est uni aux excursionnistes ecclésiastiques et laïques pour entendre la messe à laquelle ont assisté aussi un certain nombre de familles catholiques des environs. Celles-ci ne peuvent entendre la messe qu'au passage de leur desservant, et le caractère exceptionnel de la scène particulièrement émouvante dans le décor qui l'entourait, n'a pas tardé à attirer tous ceux qui ont appris l'événement.

Beau geste de M. E. Bilodeau

Une solution apportée par la Liaison Française au recrutement des institutrices bilingues dans l'Ouest.

Montréal. — "Nous avons fait un voyage excellent et qui plus est un voyage fructueux", a déclaré M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur de l'excursion de la "Liaison française" qui vient d'arriver à Montréal. "Non seulement nous avons promené l'idée de liaison et d'union de Québec à Vancouver, mais nous ramenons avec nous la preuve que ces voyages d'étude peuvent avoir des résultats pratiques.

"Comme vous le savez", ajouta M. l'abbé Ouellette, "l'Ouest demande des institutrices françaises pour ses écoles rurales où se forment les petits Canadiens de là-bas. Il serait peut-être difficile à la province de Québec d'envoyer des maîtresses dans l'Ouest bien que la position d'institutrice là-bas offre des avantages importants, mais il est fort possible d'amener des jeunes filles de l'Ouest dans Québec pour y compléter leur instruction française. L'un des membres de la Liaison a tenu à le prouver à l'évidence et nous ramenons avec nous Mlle Simone Madore, fille de feu M. Louis Madore, avocat d'Edmonton, et nièce de M. Ernest Bilodeau, qui se charge de son instruction française à Ottawa au Couvent du Rosaire, des RR. SS. Grises de la Croix.

"Le geste est joli et pourrait être imité. Certes il ne m'appartient pas de faire des suggestions, mais je connais trop le patriotisme de nos maisons d'éducation et de nos concitoyens pour douter qu'on ne finira pas par offrir chaque année à quelques jeunes gens des trois provinces des prairies, une instruction et un voyage gratuits dans l'Est. Vous devinez la valeur pour nos frères éloignés de ces instituteurs et institutrices qui seraient venus se retremper à la source de la culture et des traditions françaises? Quels meilleurs soldats à envoyer aux avants-postes!

"M. l'abbé Ouellette ajoute que ce n'est là que l'un des résultats obtenus par la "Liaison française" et qu'il y en a d'autres, d'ordre national et religieux, qui justifient pleinement l'organisation de ce voyage annuel.

L'Evangile

Ch. XII. — Seconde Mission en Galilée. — Les paraboles.

(S. Mt., XIII, 1-3; S. M., IV, 1-2; S. L., VIII, 1-4.)

Après cela, Jésus alla de ville en ville, de village en village, prêchant et évangélisant le Royaume de Dieu Il était accompagné des Douze et de plusieurs femmes, qu'il avait délivrées de mauvais esprits ou guéries de leurs infirmités A sa suite étaient: Marie, surnommée Madeleine, de laquelle étaient sortis sept démons; Jeanne, épouse de Chusa, intendant d'Hérode; Suzanne, et beaucoup d'autres encore, qui l'assistaient de leurs biens

Les multitudes se pressaient autour de lui, elles accouraient de toutes les cités. Un jour, étant sorti de sa demeure à Capharnaüm, il alla s'asseoir sur les bords du lac pour enseigner La foule devint bientôt si nombreuse qu'il dut monter dans une barque; il s'y assit et continua de parler au peuple, qui se pressait sur le rivage. Alors il enseigna longtemps en paraboles.

:*:

L'état des affaires au Canada

Les manufacturiers et les marchands de gros, en général, reçoivent aujourd'hui plus de commandes qu'il y a un an. Les seules plaintes que l'on entend chez les hommes d'affaires sont à l'effet que les profits nets des ventes, tant dans le gros que dans le détail, par suite du niveau tres élevé du coût de revient, ne peuvent etre raisonnables que dans le cas où le volume des ventes est très considérable. Dans le commerce du bois, commerce qui, pendant plusieurs mois a souffert d'une pénurie de marches, les perspectives sont maintenant meilleures, et le marché anglais pour l'épinette s'est manifestement amélioré. Les dernières informations reçues démontrent que l'industrie minière continue à établir d'excellents records de production, la valeur de la production minière dans l'Ontario seulement s'élevant à $14,349,411 (dont $6, 949, 636 représente l'or) pour le premier trimestre de 1925, contre $11,575,151 ($5,735,882 d'or) pour le premier trimestre de 1924. La valeur de la production des mines d'or de l'Ontario, en juin, est estimée à environ $2,650,000. La construction et les travaux immobiliers, en général, sont assez actifs; le nombre des employés, bien que un peu au-dessous de celui de l'année dernière en cette saison, a cependant augmenté comme c'est l'habitude en cette période; la perception se fait mieux en général, et le ton des affaires est décidément à l'optimisme.

Lettres au "Patriote"

Willow-Bunch, juillet 1925.
Au Rédacteur du "Patriote de l'Ouest".

Révérend Père:—

Nous prenons la liberté de réclamer de votre bienveillance une petite place dans les colonnes de votre "Tribune Libre", pour répondre à une correspondance de Coderre, Sask., publiée dans votre numéro du 24 juin.

Nous avions d'abord jugé inutile de relever des remarques assez blessantes pour un district dont un passé de douze ans a suffisamment établi la réputation de générosité dans ses règlements de comptes avec ses institutrices. Cependant, nous avons cru nous apercevoir qu'un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire, et il nous semble *opportun de publier les faits*, laissant aux lecteurs le soin de décider si cette demoiselle a raison de chanter victoire.

Mlle Albina Michaud, aux termes de son engagement, devait rester en charge de notre école du 3 janvier au 31 décembre 1924, à un salaire de $1250.00 pour l'année. Nous ayant, après avis, quitté au mois de juillet, sans même s'être conformée à ce qui avait été convenu avec les commissaires, nous avions décidé de lui remettre un chèque de $119.00 qu'elle refusa, en réclamant $125.00 et nous menaçant de suite de poursuites.

Malgré toutes les tentatives de conciliation, (nous consentions en effet à la payer pour 120 jours tandis que son rapport n'en accusait que 115), elle s'obstina à nous trainer en cour avec une réclamation de $138.00.

Quelle a donc été la décision du Juge ? La voici:

"La seule chose qui me reste à faire est de repasser tout le dossier; ça me prendra plus d'une demi-heure. "Alors le juge se lève, et tout le monde se prépare à sortir. Mais, Son Honneur, pensant probablement qu'on était au samedi et que ce travail demanderait trop de temps pour permettre à tout le monde, et à lui-même de prendre le dernier train, sous peine de rester à Assiniboia jusqu'au lundi suivant, se reprit et dit: "Après tout, puisque vous aviez, en premier lieu, l'intention de donner $119.00 à Mlle Michaud, je les lui accorde." Voilà ce que cette demoiselle appelle avoir eu gain de cause ! !

Quant à la question des frais, et puisqu'on veut "Réveiller le chat qui dort", il est fort probable que le dernier mot n'est pas dit.

Vous remerciant, Mon Révérend Père, pour l'hospitalité accordée à ce que nous regrettons d'avoir à publier pour notre défense,

Nous demeurons respectueusement,
Vos tout dévoués,

Les Commissaires d'Anchor S. D. No. 3533.
Par le Secrétaire,
S. BELIVEAU.

Lettre ouverte à M. le Commandeur Morrier, Chef du secrétariat

Dans le numéro du Patriote du 22 juillet, vous donnez un aperçu du concours de français et j'ai le regret de dire que les districts d'écoles de la région de Hoey figurent par un bien petit nombre d'élèves. Ceci est ma faute; et, si je viens vous distraire, de votre travail, pour demander bien humblement de vouloir remédier à cet état de choses, c'est surtout pour me faire pardonner auprès des commissaires d'écoles et instituteurs de ma Région, puisque je suis le Président de l'organisation du Concours, et de plus un Président qui ne peut jamais faire son travail comme il faut.

En effet, M. le Commandeur, je vous avais seulement fait parvenir les examens des élèves qui avaient reçu des premiers, deuxièmes et *troisièmes prix au concours rég'onal* de Hoey, le 28 juin dernier. Pourtant environ 60 enfants ont pris part à ce concours; ainsi le Couvent de St-Louis a participé avec 10 élèves, Oxford 2, Gaudet 8, Bellevue 6, St Louis de Langevin 8, Lecocq 1, Domrémy 2, New Era 3, Ethier 3, Argonne 6, Hoey 12. Je ne vous avais fait parvenir que les meilleurs examens de manière à simplifier votre travail, ne me doutant pas le moins d umonde que tant pas le moins du monde que lèves qui avaient pr's part au Concours de français de la province. Je dois également vous dire que le Grade 4 n'a pas concouru, de sorte que nous nous trouvons avec 50 élèves en moins dans ce grade seulement.

Me serait-il permis, M. le Directeur, d'user de la liberté que vous m'accordez toujours d'écrire dans les colonnes de votre journal pour faire connaître mon avis sur cette question de concours de françа's.

Ne serait-il pas possible d'organiser un Concours de français dans toutes les Régions organisées, de l'A. C. F. C. Je crois l'affaire possible, puisque nous l'avons faite à Hoey. Ce concours régional devrait-être le même que le Concours provincial, seulement les examens des élèves qui auraient obtenu les meilleurs points au Concours local seraient soumis aux examinateurs du Concours provincial.

D'abord ce serait une bonne chose d'avoir, en même temps que la Convention Régionale de l'A. C. F. C., une distribution de prix aux enfants des écoles de la région, et ceci donnerait beaucoup plus d'entrain patriotique à nos fêtes nationales.

Ensuite cela simplifierait le travail des examinateurs du Concours provincial, qui n'auraient à considérer que les meilleurs devoirs de chaque école, au lieu d'avoir de quinze à deux mille devoirs à corriger.

Que faut-il donc, pour organiser un Concours régional ? Une réunion de commissaires et d'instituteurs ou plutôt, de l'entente, de la coopération entre tous, une contribution de $1.00 par commissaire et instituteur pour former l'organisation, la nomination d'un Président, d'un secrétaire régional et un directeur pour chaque district d'école. Organisez ensuite une soirée ou une partie de cartes dans le courant de l'hiver et vous aurez les fonds nécessaires à l'achat de vos prix. Je crois, que nous avons payé autour de $75, pour notre concours, et tous les élèves du district se promettent bien de revenir l'an prochain, encore mieux préparés à subir l'épreuve et plus décidés chacun à remporter des palmes pour son école.

Pour nous, de la Région de Hoey, nous allons bientôt organiser le concours de l'an prochain; nous aurons dans les premiers jours de septembre une réunion des commissaires et instituteurs de la Région. Nous nous servirons des questions d'examens du Concours provincial, mais nous continuerons notre Concours local. J'invite donc déjà MM. les commissaires et instituteurs des paroisses de Bonne Madone, Bellevue, Batoche, Domrémy et St-Louis à la prochaine réunion, dont la date sera fixée un peu plus tard, à Hoey, pour l'organisation du Concours de français de 1926.

Veuillez agréer M. le Commandeur mes respectueuses salutations.

J. A. MOTUT,
de l'exécutif des commissaires d'écoles de la Province.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Aux cultivateurs

Que nos cultivateurs nous permettent de leur rappeler que les fermes expérimentales fédérales ont toute une richesse de renseignements à offrir sur les questions spécialement sur les bonnes méthodes de production, sur les façons d'éviter les pertes et d'abaisser le prix de revient. Les officiers de ces fermes considèrent toujours que c'est un privilège pour eux que de venir en aide dans les questions de ce genre et ils sont prêts à le faire en tout temps. Demandez les publications; c'est vous qui les payez de votre argent, sachez les réclamer.

E. S. ARCHIBALD,
Directeur, Fermes expérimentales fédérales.

:*:

Les membres du cartel vont recevoir 15 millions de piastres

Winnipeg.— Quinze millions de piastres seront payés aux membres du Cartel de blé, avant le 1er août prochain.

20 sous le minot seront payés sur le blé du nord, No. 1, 2, 3, 4; 15 sous sur le No. 5; 10 sur le No. 6.

:*:

Le blé produira de 20 à 35 minots par acre dans la Saskatchewan

Saskatoon.—M. Wiljames Thompson, statisticien des grains, qui vient de parcourir la plupart des districts de la Saskatchewan, annonce une récolte abondante.

Chaque acre de blé produira de 20 à 35 minots.

La récolte du pays, en certains endroits, commencera dans la première semaine d'août, mais en général la moisson commencera une semaine plus de bonne heure que les cinq dernières années.

Avenir de l'Ouest

Vancouver. — "Aujourd'hui la population de la tête des lacs à Vancouver est de deux millions et demi, soit trente pour cent de la population du Canada. Nos hommes d'Etat et nos magnats du commerce et de l'industrie de l'Est doivent maintenant s'apercevoir qu'un jour viendra, en moins de vingt-cinq ans, où la population prédominante du Canada sera à l'ouest de Winnipeg et où le territoire de l'ouest sera l'objet de l'attention de tous et regardé comme la partie la plus estimable de l'Empire Britannique"; Ce sont là les paroles du "Vancouver Sun". L'Ouest est donc appelé à jouer un rôle important non seulement au Canada mais aussi dans tout l'Empire britannique.

Quantité et valeur de la laine au Canada

C'est une surprise pour la plupart des gens d'apprendre que le Canada a besoin, chaque année, de la laine de 10,000,000 de moutons. C'est une surprise d'apprendre que la valeur d'étoffes de laine et de bas produits par l'industrie domestique qui possède un ou plusieurs moulins dans plus de 150 villages ou villes du Dominion, s'élève à $75,000,000.

Un record à l'exposition de Saskatoon

Saskatoon. — Deux chevaux percherons, propriété de M. R. B. Mc Leod, de Saskatoon, ont établi un record en tirant une charge de 3,150 livres, une distance de 27½ pieds. Les deux chevaux pèsent 3,660 livres.

:*:

Destruction des mauvaises herbes par labour et les binages

En parlant de la destruction des mauvaises herbes, M E S. Hopkins, l'agriculteur du Dominion, dit qu'un système des plus utiles pour ceux qui ont adopté un assolement de trois ou quatre ans, composé d'une année de blé d'Inde ou d'une plante sarclée, d'une année de grain et d'une année ou deux de foin, est de préparer parfaitement le sol pour la récolte binée et d'entretenir la récolte avec le même soin. Dans l'assolement de quatre ans, le gazon de mil peut être labouré la première année, mais dans l'assolement de trois ans, où l'on prend deux coupes de trèfle, il n'est possible de labourer que vers le 1er septembre. Lorsqu'il y a du chiendent ou d'autres mauvaises herbes à rhizomes ou tiges souterraines, il est important de labourer la terre de bonne heure et de la biner pendant le reste de l'automne. Après l'avoir labourée, il faut la herser puis on la disque au bout d'une semaine et à intervalles d'une semaine jusqu'à ce que le gazon ait pourri suffisamment pour que l'on puisse se servir de la bineuse ou du cultivateur.

:*:

Grand ralliment

Régina. — Tous les membres des coopératives de la Saskatchewan auront l'occasion d'exprimer leur détermination de supporter les institutions organisées en faveur du marché coopératif des produits de la ferme.

Un des plus grands ralliements aura lieu au stadium de Régina, le 30 juillet à 7.45 hrs du soir. Voici le programme:

7.45 — Concert par la fanfare de Sousa;
8.15 — Discours du président, Hon. C. M. Hamilton;
8.30 — Discours de l'hon. Manning Doherty;
9.00 — Chant par Mlle Marjorie Moody;
9.10 — Présentation des officiers de l'organisation coopérative;
9.20 — Chant par Mlle Marjorie Moody;
9.30 — Discours de l'hon. C.-A. Dunning.

Dieu sauve le roi.

:*:

Les revenus augmentent et les dépenses diminuent

Les revenus des deux chemins de fer canadiens s'élèvent de janvier à mai, à $1,063,372 de surplus sur le chiffre fourni l'an dernier pour le même laps de temps.

Les dépenses du Pacifique Canadien ont diminuées de $1,139,369; et celles du Canadien National, de $1,585,994.

:*:

La longueur des voies ferrées canadiennes

La longueur totale des voies ferrées canadiennes était, au 1er janvier 1924, de 39,656,58 milles. Au cours de 1923, 521,68 milles de lignes nouvelles ont été mis en exploitation.

:*:

L'électrification des districts ruraux

Toronto. — Le pouvoir hydro-électrique d'Ontario accuse un surplus de $725,708.55. Ce pouvoir alimente nombre de districts ruraux. Grâce à ce surplus, la Commission du pouvoir électrique annonce une réduction dans le taux de vente de l'énergie. Ce pouvoir a fourni plus de trois billions de kilowatts, durant la présente année.

:*:

Convention progressiste

Régina. — Les progressistes feront le 4 août à Régina, dans une grande convention, la revue de leurs forces.

M. Forke parlera et les délégués seront invités à discuter certaines modifications du programme des des progressistes.

Prince - Albert sera représenté par 4 délégués, dont une femme, Mme T. W. Sutherland.

:*:

Avez-vous signé ?

Le "Globe" de Toronto dit: "Le fait de l'achat d'un vaste élévateur à la tête des lacs par le Cartel de l'Ouest indique que ses promoteurs ont l'intention de continuer. Les promoteurs du cartel de blé jusqu'à présent, comptent dans la Saskatchewan, 54,650 membres.

L'achat de cet élévateur et d'un grand nombre d'autres dans la prairie veut dire l'extension du marché coopératif jusqu'à inclure l'avoine, l'orge, le lin et le seigle.

Les spéculateurs et le monde agricole ont les yeux fixés sur les trois cartels de l'ouest.

Le Canada et les marchés de blé d'Europe

La situation mondiale du blé semble favoriser la fermeté du marché d'automne, mais on peut difficilement compter sur une hausse sensationnelle des prix comme l'an dernier. Les perspectives de la récolte, dans le monde entier, à l'exception des Etats-Unis probablement, font espérer au moins un rendement moyen; mais si un tel état de choses implique une demande amoindrie de grains, il est évident, par contre, que l'activité industrielle et le pouvoir d'achat s'améliorent dans maints pays d'Europe, en sorte que le Canada, en cette saison, sera probablement capable de reprendre sa place au premier rang des pays exportateurs de blé. Une excellente plaquette récemment publiée par le "Department of Extension" de l'Université d'Alberta et intitulée "Documents sur le commerce mondial du blé", signale que l'année 1923 fut la première année, depuis 1915, où la production universelle du blé atteignit à peu près la proportion d'avant-guerre et que, en tenant compte de l'augmentation de dix pour cent de la population européenne en ces dix dernières années, en dépit des pertes de la guerre, il faut admettre que le taux de consommation en ces contrée de consommation d'avant-guerre n'est plus la normale. L'élimination virtuelle, pour le moment, de la Russie et des pays du Danube de la liste des gros exportateurs, par suite d'une diminution de production et d'une augmentation de consommation en ces contrées, la diminution des exportations des Indes, la concurrence que se font, en Australie et en Argentine, les agriculteurs et les éleveurs, l'attraction naturelle vers les pays orientaux du blé récolté en ces deux derniers pays, enfin le fait que les Etats-Unis sont presque rendus à ce stage où les besoins domestiques et le coût de production sur des terres hypothéquées limitent sérieusement l'exportation, tout cela indique que le Canada a d'excellentes chances de prendre la majeure partie du marché européen. A ce sujet, le tableau suivant suggérera des comparaisons intéressantes. Les chiffres qu'on y trouvera sont extraits de la brochure précitée; on y voit la proportion moyenne des superficies emblavées, des récoltes et des exportations des principaux pays exportateurs, au cours de ces dernières années:

	Superficie moyenne d'avant-guerre	Superficie	Rendement moyen	Moyenne exacte des export, de blé et farine
	1909-13	1924	1920-23	1921-24
	(acres)	(acres)	(boisseaux par acre)	(boisseaux)
Argentine	16,050,000	17,750,000	12.6	141,000,000
Australie	7,600,000	9,500,000	13.1	81,500,000
Canada	9,950,000	22,050,000	16.5	270,200,000
Inde	29,220,000	31,180,000	11.8	13,000,000
Russie d'Europe	57,000,000	....	....	14,000,000
Etats-Unis	50,800,000	52,820,000	13.5	204,000,000

Les commentaires des directeurs du cartel, sur le succès de leur entreprise, ajoutent : "Les spéculateurs tendent l'oreille vers Winnipeg, Chicago, Liverpool et aussi vers les villes et les villages de la Saskatchewan. Si vous ne signez pas, ils vous appelleront "leur ami".

Que répondra la Saskatchewan?

:*:

Les Européens devraient acheter les grains directement du Canada

Montréal. — Les importateurs des grains canadiens se plaignent du fait qu'ils sont obligés d'acheter nos produits par l'intermédiaire des Etats-Unis.

Le Canada, étant le principal grenier du monde, devrait vendre ses produits directement aux Européens, soit par Montréal ou soit par Winnipeg.

Ce sont les observations faites par M. Fonnell, directeur du commerce et du transport au quai de Montréal, à son retour du Royaume-Uni.

Information catholique

Sur la tombe du second Cardinal Canadien

Le décès de son Eminence le Cardinal Bégin est l'occasion d'universels regrets.

Regrets à Rome où il avait sa place dans le Sacré Collège, regrets en France où il complait d'innombrables et anciennes amitiés; regrets par tout le Canada où protestants et catholiques voyaient en lui le citoyen éminent, appui et force de l'ordre civil, bienfaiteur par état et par affection de sa patrie;

Regrets chez tous les compatriotes des Etats-Unis auxquels il ne perdait jamais l'occasion de témoigner un affectueux intérêt;

Regrets chez tous les catholiques canadiens aussi bien de langue anglaise que de langue française, qui se plaisaient à saluer en lui le primat vénéré de l'Eglise canadienne;

Regrets plus vifs encore dans la province ecclésiastique dont il était le métropolitain honoré et toujours écouté;

Regrets plus douloureux encore dans le diocèse dont il a été pendant si longtemps le père plein de bonté et le chef rempli de prévoyance.

Voici un résumé de ses oeuvres pendant, ses 60 ans de prêtrise, ses 37 ans d'épiscopat et ses 11 ans de cardinalat.

Professeur de théologie, d'histoire ecclésiastique, préfet d'études de 1868-1884;

Principal de l'école *normale* de Québec 1884-88;

Evêque de Chicoutimi de 1888-91;

Coadjuteur du Cardinal Taschereau en 1891;

Archevêque de Québec en 1898;

Cardinal de *1914* à 1925;

Il publie plusieurs ouvrages: "La Primauté et l'Infaillibilité du Souverain Pontife";

"La Sainte Ecriture et la Règle de Foi";

"Eloquence de Saint-Thomas d'Aquin";

"Le culte catholique";

"Catéchisme de controverse";

"Chronologie de l'Histoire du Canada".

Adresse la parole aux fêtes solennelles du 14ème centenaire du Baptême de la France à Rheims en 1896.

Aux fêtes du couronnement de la Guadeloupe, Mexique en 1895.

Lettres pastorales sur l'éducation chrétienne, l'Immaculée Conception, La tempérance, La Presse catholique, etc.

Ordination de plusieurs centaines de prêtres.

Consécration de huit évêques ou archevêques.

Fondations de 70 paroisses.

Réception de plus de trente communautés religieuses dans son diocèse de Québec.

Nomination d'un représentant auprès du Pape.

Prend part au Concile Plenier de Québec; au Congrès eucharistique de Montréal; au Congrès de la Langue française; aux fêtes du troisième centenaire de Mgr Laval; aux fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la Foi en Amérique; préside le synode diocésain de Québec; protège les retraites fermées; l'A. C. J. C.; les syndicats catholiques et nationaux.

Encourage la lutte contre les cinémas, contre la profanation du dimanche, et le blasphème.

Les écoliers et les séminaristes pauvres sont légion qui lui doivent une bonne partie de leurs études.

Sa piété tout unie, tout intérieure avait quelque chose de suave qui transparaissait seulement dans ses exhortations. Mais on devinait sa sainteté et ses familiers le surprenaient souvent.

Fleur semée en bonne et forte terre; fleur épanouie à l'ombre du sanctuaire, et répandant avec profusion la bonne odeur de Jésus-Christ; fleur empourprée de la gloire suprême du cardinalat, son âme, riche de tant de vertus, ornera désormais les célestes parvis.

Sur la tombe entr'ouverte où repose de son dernier sommeil celui qui fut pour toute la race canadienne française un protecteur et une gloire, nous *invitons nos* lecteurs à déposer l'hommage de leurs reconnaissantes et secourables prières.

Deux victoires importantes

La Cour Suprême des Etats-Unis a rendu récemment deux jugements de la plus haute importance, qui *frappent deux grands principes de la doctrine révolutionnaire: la maîtrise de l'Etat sur l'enfant et la liberté de parole.*

Le 1er juin, le haut tribunal américain a décidé que la loi de l'école publique obligatoire votée par la Législature de l'Orégon est inconstitutionnelle, et donc nulle et sans effet, parce que l'Etat n'a pas le droit de restreindre la liberté des parents dans l'éducation de leurs enfants. "The child is not the mere creature of the State: L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat", a déclaré le premier tribunal de la république américaine. C'est ce que nous enseigne le droit naturel. Avis aux politiciens qui voudraient étatiser l'enseignement public!

Plus récemment, la Cour Suprême des Etats Unis, dans le cas de Benjamin Gitlow, le candidat anarchiste du "Workers' Party" américain à la présidence de la république. (Ce Benjamin Gitlow serait il, lui aussi, un émissaire juif des Soviets de Moscou?), condamné au pénitencier pour propagande anarchiste, a confirmé le jugement première instance, de sorte qu empoisonneur public devra p cinq ans en prison. Ce n'est près avoir examiné soigneuse les pamphlets sortis de la p de Benjamin Gitlow et répa dans tous les Etats-Unis, que souverain tribunal de la rép que voisine a décrété que la damnation de ce dangereux chiste au pénitencier était puisque, dans ses écrits, il inc les masses populaires à renve le gouvernement américain "en mentant dans le pays, des grèv autres agitations et en faisant pel au prolétariat du monde entreprendre la lutte finale". la liberté de la parole et de la se ne peut pas être illimitée, doit être restreinte par les ex ces souveraines de la vérité e bien public.

Disons à la louange des S de la Congrégation des SS. N de Jésus et de Marie de l'Or que ce sont elles qui ont eu le rage de porter devant les t naux, et jusque devant la Cou prême (conjointement avec le Military Academy) les reven tions en faveur de la liberté parents. — (S. I. C.).

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Deux cent mille pèlerins à Ste-Anne de Beaupré

Québec. — *On estime que deux cent mille pèlerins visiteront cette année le sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré. Ces chiffres sont donnés par monsieur J. S. Côté, surintendant de la division Montmorency du Quebec Railway.*

La fête de Ste-Anne qui tombe cette année un dimanche, donnera lieu à des fêtes imposantes. Il y aura messe en plein air, le matin, et dans l'après-midi, la grande procession du Saint-Sacrement.

:*:

Le Pape remet une gerbe de fleurs à l'honorable H. Mercier

Montréal. — L'hon. Honoré Mercier, ministre des terres et des forêts et représentant du gouvernement de Québec à la canonisation des martyrs canadiens, a reçu du Pape l'énorme bouquet de fleurs artificielles, symbole de la palme des martyrs qui avait été offerte à sa Sainteté à l'occasion de cette béatification. Cet acte d'hommage du Pape a été *accompli par Mgr* Vènini, chambellan secret de Pie XI.

:*:

Nouvel archevêché à Ottawa

Ottawa. — *La ville d'Ottawa possèdera un des plus beaux palais épiscopaux de tout le Canada. Il aura 212 pieds de longueur; 65 pds de largeur et il coûtera environ $275,000.*

Des archives, une sacristie, une maison pour les religieuses seront aussi construits.

Le coût de tous les édifices atteindra le million.

:*:

Noces d'argent épiscopales du cardial Merry del Val

Rome. — Soñ E. le cardinal Merry del Val vient de célébrer son jubilé épiscopal. Il a été sacré évêque en 1900. Membre éminent du sacré Collège, le Cardinal Merry del Val est préfet de la Fabrique de Saint-Pierre, préfet de la Sacrée Congrégation de Lorette et secrétaire du Saint-Office.

Le cardinal vint au Canada en 1897.

:*:

Quinze cents conversions

Les conversions du clergé anglisan à la religion catholique se chiffrent à 1,500 en quarante années. C'est là l'estimation faite par W. Vance Packman, autrefois rédacteur de la "Church Review."

:*:

Et après ?

On tenait une grande kermesse en faveur d'une institution. Dans un coin réservé était une pythonisse qui disait l'avenir pour dix sous. Un jeune homme à l'air évaporé s'adresse à la devineresse qui lui dit: "Vous serez dans un grand état de gène jusqu'à l'âge de trente ans.

—Et après? interrogea-t-il. — Après, vous y serez habitué.

La France et l'Allemagne rivalisent de générosité

Paris. - L'oeuvre internationale de la Sainte-Enfance, dont le siège est fixé à Paris, vient de publier le rapport général sur son dernier exercice financier. L'ensemble des offrandes a été de 9,700,000 francs en 1924 contre 5.200,000 francs en 1922, soit une augmentation de 4 *millions et demi* — 63,55 p.c.

La France a fait un nouveau progrès en passant de 1.800,000 francs à 2,200,00. C'est elle qui tient la tête, mais elle est serrée de près par l'Allemagne qui atteint 2,100,000 francs. Or, en 1922, l'Allemagne n'avait versé que 20,000 francs.

:*:

Un nouveau livre du R. P. Morice, O.M.I.

"Voyages et Aventures de Lebret à La Haye"

Le 31 mai. 1924, le R. P. A. G. Morice, O.M.I., quittait Lebret en route vers La Haye, où devait se tenir un congrès des savants américains.

L'un de ses nombreux amis demanda au bon Père Morice à son départ de relater son voyage dans: La Liberté, de Winnipeg. L'invitation fut acceptée. Les lecteurs du journal manitobain lurent dans le *temps des lettres, datées des principales villes de la vieille Europe ou des endroits chers au savant missionnaire.*

Conscient de l'intérêt que pourraient avoir ces lettres, réunies en *un volume,* le P. Morice, O.M.I., vient de présenter au public "le *dernier né d'une famille déjà nombreuse."*

Le but de l'auteur est d'instruire et de récréer. Il nous instruit par les détails de ses voyages à travers l'Europe, il nous recrée par ses *aventures parfois désagréables* mais amusantes après coup; v. g. l'épargne de quelques sous à Port Arthur.

Un des mérites de ce livre, c'est nous dit l'auteur lui-même, d'intéresser *toutes les classes d'hommes* de science et d'art. Rarement un livre aura pu se créer un cercle plus étendu de lecteurs.

Ce livre de plus de trois cents *pages, contient 24 lettres traitant* de l'agriculture, de la finance, de l'esprit religieux, des antiquités, de l'histoire de l'homme, de l'architecture, de la musique et douze magnifiques gravures complètent l'intérêt suscité par ce nouveau volume de l'auteur de l'"Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest."

Les lecteurs que nous souhaitons nombreux, seront certains de trouver une ou plusieurs lettres qui les intéresseront plus particulièrement.

Nous remercions le R. P. Morice de l'exemplaire envoyé au *"Patriote"* dont il fut le premier rédacteur.

Ceux qui désirent se procurer ce volume devront s'adresser jusqu'au 1er septembre au: R. P. A. G. Morice, O.M.I., Argyle, Minn, E. U.

Le prix du volume est de $1.50 franco avec remise lorsqu'il est pris en *quantités.*

:*:

Une épitaphe

Ci git le critique Barbeau
Qui ne sut trouver rien de beau :
Il jugeait le monde si laid
Qu'on aurait dit qu'il l'avait fait.

La convention régionale de Saint-Hubert

La Convention Régionale de St-Hubert, annoncée et préparée pour être une manifestation ou une explosion de vie purement française, a vraiment donné, de ce côté-là, au moins tout ce qu'elle avait promis.

Obstacles à surmonter.

Bien des obstacles, cependant, ont du être surmontés. Une fâcheuse coïncidence avait voulu que, ce même jour, 1er juillet, plusieurs centres du voisinage fussent aussi en fête, et, pour des raisons que nous devons croire majeures, un certain nombre de nos franco-canadiens de la région avaient cru pouvoir opter pour une autre direction que celle de St-Hubert. Le Prédicateur annoncé pour le sermon de circonstance, a du s'excuser au dernier moment; Enfin, le grand orateur de la soirée, M. le Dr. Laurent Roy, de Régina, Vice-Président de l'A. C. F. C., n'ayant pas trouvé le secret de biloquer, a du se donner à Lebret, qui avait sa première promesse et qui était sa propre région. Malgré tous ces fâcheux contretemps, on ne voit pas comment le succès de notre Convention eut pu être plus complet qu'il ne l'a été. Dans l'ensemble, en effet, la foule des conventionnistes, comptait une moyenne de plus d'un représentant par chaque famille de la région. Et Sainte-Marthe même, quoique non érigée en Comité paroissial, faisait bonne figure, avec plusieurs franco-canadiens qui avaient trouvé le moyen d'arriver les premiers sur le terrain de la Convention, après avoir fait au-delà de 50 milles en auto. Donc l'appel des différents Comités Paroissiaux avait été généralement attendu. D'autre part, les divers orateurs inscrits au programme ont si bien rempli leur rôle qu'ils semblaient avoir pris à tâche de combler le vide regrettable creusé par l'absence de M. le Vice-président de l'A.C.F.C.

St-Hubert, par son site agreste et les symboles divers qui le caractérisent, était la place idéale pour cette première manifestation de vie française unifiée de la région. Dans un cadre de verdure à peine touché par l'assaut des chenilles qui, heureusement, avaient eu l'inspiration de fuir à la veille de la Convention, le site parlait à l'âme de nos gens des campagnes. Le couvent des Soeurs et l'hospice des vieillards représentaient l'idée de sacrifices et le soutien aux faibles, de même que l'habitation des Pères, aux côtés de l'église donnait l'impression du foyer uni au clocher. Et enfin, par-dessus tout planait l'ombre de Ste Jeanne d'Arc, cette personnification de la race française au service de la volonté divine et qui est, à St-Hubert, la patronne vénérée de presque toutes les oeuvres paroissiales.

Le comité de St-Hubert avait complètement justifié son renom d'organisateur. A l'entrée du grand chemin, des oriflammes aux couleurs canadiennes, belges et françaises, avec le drapeau du Sacré-Coeur et celui du pape, plantés sur un merveilleux arc de triomphe, annonçaient aux visiteurs le lieu même de la convention, tout en souhaitant aux conventionnistes la plus cordiale bienvenue. En face de la salle paroissiale, une grande tente était dressée. C'est là que devait avoir lieu, le matin, la célébration de la Sainte Messe et que devait se tenir, dans l'après-midi, les assises de la Convention régionale.

Grand'messe.

Donc, à 11 heures, Grand'Messe. Un très grand nombre de Conventionnistes sont déjà arrivés. A défaut du prédicateur escompté, le R. P. B. Fallourd, curé de la paroisse et président de la convention, a dû prendre la parole pour le sermon de circonstance. Il commente la première partie de la devise de notre Association: "Notre Foi".

"Catholiques avant tout, a-t-il dit en substance, nous devons, avant tout et par-dessus tout, être fiers de notre foi, la regarder comme le don du ciel le plus précieux pour nous, et par suite, prendre tous les moyens en notre pouvoir pour la préserver, la fortifier, et ne pas craindre de la professer, voire même à l'occasion de la propager, chacun dans notre sphère d'action. N'oublions pas, d'autre part, qu'étant la race française, c'est-à-dire de la race catholique par excellence, de cette race qui a toujours été dans le monde le rempart de la foi chrétienne, **Noblesse oblige**, il faut que cette foi trouve en nous ses plus ardents défenseurs, et au besoin, ses derniers retranchements".

Mot d'ordre.

A l'issue de la Grand'Messe, le président invite les conventionnistes à poser leur signature sur un régistre préparé dans ce but, et à se procurer au plus tôt les insignes de la Convention (des cocardes tricolores), que tout le monde devra porter ostensiblement au moins durant toute cette journée. Ce sera là notre première manière de manifester de la vie bien française. Mais, ajoute le Président, cette vie française devra se manifester aussi et surtout, dans notre langage. Il est bien entendu que seule la langue française a droit de cité sur le terrain de la Convention. Baptiste, défie-toi de Catherine, et ne lui permets pas de tenir plus que sa part de la couverte. Aujourd'hui, toute la couverte doit être pour la langue française; et si jamais la langue anglaise ose seulement montrer le bout du nez, ne manquons pas de la reléguer à sa place. La consigne, ou notre mot de passe, pour la journée, sera donc: "Catherine, ne tire pas la couverte".

De ce côté là, la consigne a été admirablement gardée. Baptiste n'a pas souvent à rappeler Catherine à l'ordre, et la pauvre vieille n'a guère eu la chance d'attraper un pouce de la couverte. Ce mot de passe est en train de faire fortune dans notre région.

Banquet.

Quelques minutes après la messe, les Dames de St-Hubert ouvraient toutes grandes au public, les portes de la salle Jeanne d'Arc, qui, pour la circonstance, avait été transformée en une féerique salle de banquet. L'appétit des convives, aiguisé par la course du matin, a pu trouver de quoi amplement se satisfaire dans les mets succulents servis avec le goût et le tact le plus parfait. C'était certainement une excellente préparation immédiate aux travaux sérieux de la Convention.

Discours.

A deux heures précises, sous la tente où une estrade avait remplacé l'autel, les premiers travaux s'ouvraient, sous la présidence du chef de région. Il suffirait de jeter un coup d'oeil sur les divers articles inscrits au programme de la soirée pour réaliser tout ce qu'il devait y avoir, dans les sujets à traiter par nos orateurs, de vraiment instructif, en même temps que de profondément intéressant. Ce n'était point là un simple pique-nique entre Franco-Canadiens, mais bien une véritable Convention Franco-canadienne, travaillant dans l'esprit et pour les meilleurs intérêts de l'A. C. F. C.

Le R. P. Fallourd, O.M.I.

Le R. P. Fallourd commence par souhaiter la bienvenue aux conventionnistes, les félicitant d'avoir répondu en si grand nombre, à son appel, ainsi qu'à l'appel de leurs comités paroissiaux; et cela, malgré, pour quelques-uns, de sérieux inconvénients. Il remercie les représentants des 5 comités paroissiaux organisés de la région, qui l'ont puissamment aidé dans la préparation et par suite dans le succès de cette convention. Dumas est spécialement cité à l'ordre du jour, pour son esprit d'initiative, pour son savoir faire, et son activité sans égale. L'orateur, explique enfin le véritable but des ces conventions régionales, faisant ressortir avec une ardente conviction le besoin de ces journées essentiellement françaises, et la nécessité pour les Franco canadiens de s'instruire de leurs devoirs, de prendre connaissance de leurs droits, ainsi que du sentiment de leur force qui est réelle, mais qui est pour un grand nombre, vraiment, encore trop ignorés.

M. Dunand.

La parole est ensuite donnée à M. François Dunand, du comité paroissial de St-Hubert. Dans un discours lumineux de bon sens et d'à-propos, M. Dunand fait partager à l'assemblée son évidente conviction sur la nécessité de s'associer entre Franco-canadiens, pour le défense des droits de notre race, de notre langue, et de notre religion.

"Le mot défense, dit-il entre autres choses, et fort justement, s'applique bien à notre cas: car nos droits sont réellement attaqués par ceux qui ne manquent jamais une occasion de pousser leur cri de guerre: **Un seul drapeau, une seule langue, une seule école, une seule religion.** Nous n'avons pas, nous catholiques et Franco-canadiens, ce cri de guerre, nous n'avons qu'une devise : **Notre foi, Notre langue.** Mais notre devoir et notre honneur nous obligent à défendre jusqu'au bout les droits attaqués de cette langue et de cette foi. Notre moyen de défense, très simple, en même temps que très efficace, quoique très pacifique, sera l'union de tous les Franco-canadiens de la province dans nos Associations nationales. Nous aurons beau gémir, nous plaindre et critiquer les conditions qui nous sont faites, si nous le faisons isolément, ce sera sans effet. Mais si nous sommes tous unis, le succès est assuré. Le meilleur argument de persuasion sera de montrer nos forces unies et résolues.

Le Président.

Reprenant l'idée du cri de guerre auquel M. Dunand vient de faire allusion, le Président fait remarquer à l'assemblée une fois de plus, que ce ne sont pas les Franco-canadiens qui ont déclaré la guerre. Nous n'en voulons à personne, dit-il, ni à quoi que ce soit. Quoiqu'on en pense et quoiqu'on en dise en certains milieux, nous n'en voulons à aucune race, ni à aucune langue. La race anglaise, comme sa langue, a toutes nos sympathies. Il n'est jamais entré dans la pensée d'aucun d'entre nous de lui enlever un seul pouce du terrain qui lui est propre. Mais il est bien entendu aussi que nous sommes absolument résolus à ne pas lâcher un seul pouce du terrain qui, de par la loi naturelle, cmme de par la constitution même de notre pays, appartient à notre race française et à notre belle et chère langue française. Nos conventions, comme nos associations n'ont jamais poursuivi d'autre but. Nous organisons donc nos forces, non pas pour l'attaque, mais simplement et uniquement pour la défense de nos droits de Catholiques et de Français sur le sol canadien."

Après une semblable déclaration, on comprendra facilement que l'assemblée, invitée à chanter en choeur: "O Canada mon pays, mes amours", ne se le soit pas fait dire deux fois.

(La suite au prochain numéro)

—:*:—

Les réclamations des Provinces Maritimes

Moncton. — La conférence économique des Provinces Maritimes a terminé ses délibérations en adoptant une résolution recommandant au gouvernement de chacune des trois provinces maritimes, d'engager un expert en tarifs ferroviaires marchands qui réunira tous les renseignements possibles, qui seront ensuite présentés à la conférence économique de tout le Canada, qui se réunira à Winnipeg à l'automne.

Les divers orateurs qui ont abordé la question économique au cours de ces deux jours de discussion, ont insisté surtout sur l'importance d'un ajustement des taux de fret, ajoutant que les provinces maritimes avaient aussi droit à un taux préférentiel.

M. J.-D. McKenna, de St-Jean, déclara pour sa part:— "Au lieu d'être une charge pour le reste du Canada, comme on l'a souvent répété, les Provinces Maritimes sont un actif pour le Dominion. C'est le reste du Canada qui pèse sur elles. Il n'y a que sous le rapport des ports que ces trois provinces ont reçu du reste du Canada leur part des revenus du pays, tandis que pour les chemins de fer seulement, l'obligation des Provinces Maritimes est de deux cents millions de dollars plus considérable que ce qui a été dépensé pour les chemins de fer ici. M. McKenna appuya ses dires par des chiffres, et il invita la population des trois provinces à acheter leurs propres marchandises, disant que quatre-vingts pour cent des produits manufacturés consommés dans les Provinces Maritimes venaient de l'extérieur.

M. Robb souligna le fait que le rendement des industries des Provinces Maritimes est de $135,000,000, soit le double de celui de l'Agriculture.

—:*:—

Le drapeau national de l'Afrique-Sud

Le Cap. — A la législature de l'Union sud-africaine, le docteur Malan, ministre de l'intérieur, a demandé le renvoi du bill constituant un drapeau national. Il a déclaré que le gouvernement est convaincu de la nécessité d'un drapeau national pour l'Afrique-sud; mais il a ajouté qu'il voulait atteindre l'unanimité quant au choix de l'emblème.

L'ancien premier ministre Jan Christian Mutts s'est déclaré favorable au principe d'un drapeau national. Le ministère espère pouvoir présenter son bill de nouveau à la prochaine session.

—:*:—

ELEGIE

Ma Charrette

Il y avait un homme, il y avait une charrette........

Combien de temps ils furent séparés, Dieu le sait!

L'homme rêvait au fameux véhicule depuis des années, il l'appelait de ses voeux, parlait de lui à tout venant et cependant la charrette ne venait pas; des correspondances suivies avec tous les carrossiers connus et inconnus du pays, des appels pressants, rien n'y faisait que faire? Et pourtant l'idéal était là, conçu et vivant dans l'imagination du futur propriétaire; il la roulait sa charrette, et partout, la nuit et le jour!

Que de déceptions! Dieu, que de déceptions à propos de cette fameuse charrette! Des délais, des atermoiements de vaines promesses, etc., etc., des démarches perdues, des voyages faits à grands frais. Dieu! est-ce possible que ce soit si difficile d'avoir une charrette ! !

Enfin, l'an de grâce 1925, le 10 juillet, la charrette parut. Quelle joie, quel triomphe! Jamais Artaban ne fut plus fier. Un roi couronné n'a pas plus d'orgueil, un conquérant de retour après la victoire n'a pas plus de gloire! Oh! la charrette, le rêve béni, le désir comblé ! !....

Hélas! c'est là que nous attend le malheur, l'humiliation; souvent tout près du triomphe, la foudre tombe, la gloire s'évanouit: or, le 11 juillet de l'an de grâce 1925, la charrette s'affaissait sous une roue brisée.

Sic transit gloria mundi.

Big River, juillet 1925.

—:*:—

7,000,000 de livres de poisson

North Sydney, N.-E. — Depuis le premier avril, plus de sept millions de livres de divers poissons ont été débarquées à ce port par les pêcheurs de l'endroit. La pêche dépasse tout ce qu'il s'est vu dans l'histoire du port.

De Lourdes à Rome

Une Bergère au Ciel

(suite et fin)

III. Soeur Marie-Bernard

Bernadette arrivait à Nevers le 7 juillet 1866. La joie fut grande dans la Congrégation. Pour dot, elle apportait, avec son nom déjà inscrit dans l'histoire du surnaturel, son âme. L'Eglise tout entière en sera sans doute un jour embaumée; la Congrégation de Nevers l'aura été tout d'abord.

On lui demanda de faire en présence de toute la communauté le récit des apparitions. Ce fut un ravissement. Puis, pour sauvegarder l'humilité et la tranquillité de la jeune postulante, il fut défendu aux novices de lui en parler désormais. Toutes obéirent, et Bernadette garda sur le divin poème un absolu silence. Il y a là, pour peu que l'on connaisse l'humaine nature, et plus particulièrement la féminine, quelque chose qui ressemble à de l'héroïsme, non point à l'état passager, mais continu.

On en peut conclure que Bernadette n'exagérait pas quand elle disait du noviciat de Saint-Gildard:

—C'est la maison du bon Dieu.

Elle y a souffert.

"A l'exemple de Jésus, écrit-elle, et pour l'amour de Jésus je porterai la croix cachée dans mon coeur avec courage et générosité."

C'est heureux de n'être pas Bernadette

Quelle croix ? La maîtresse des novices, une âme grande cependant et une intelligence haute, ne parait pas avoir découvert toutes les richesses de la grâce en cette âme profonde ni peut-être le courageux travail que faisait sur elle-même l'humble novice. Pour faire sortir de ce marbre pur l'idéale statue qu'elle rêvait, la Mère Marie-Thérèse avait toujours en main l'ébauchoir et le marteau. De là pour Bernadette d'incessantes humiliations et mortifications, à telles enseignes qu'une novice disait en souriant:

—C'est vraiment heureux de n'être pas Bernadette.

Sur les lèvres de la patiente, jamais une plainte et point de murmure. Elle écrivait aux religieuses de Lourdes!

"Qu'il fait bon ici! Ai-je besoin de vous dire combien je suis heureuse ?"

La Mère maitresse faisait-elle une absence de quelques jours? Bernadette, au retour, se précipitait dans ses bras, comme une enfant depuis longtemps privée de sa mère.

Les jugements des novices sur leur petite Soeur pyrénéenne ne s'égaraient point.

—Quel recueillement! dit l'une. On voyait qu'elle était perdue en Dieu.

—Il sortait de sa personne, dit une autre, quelque chose qui portait à Dieu. Je ne l'ai jamais approchée sans me sentir près de Notre-Seigneur.

Deux sous, c'est tout ce que je vaux

Quant à Bernadette elle-même, elle disait:

—Je suis venue ici pour me cacher.

Et elle semblait bien n'avoir qu'une ambition: n'être comptée pour rien. Un jour, une postulante qui ne la connaissait pas demande à la voir.

—Bernadette, mais la voici !

A peine la future religieuse a-t-elle laissé tomber, sans y prendre garde, ce mot presque méprisant: "Ca!" que l'heureuse novice lui tend la main et lui dit gracieusement:

—Mais oui, Mademoiselle, ce n'est que ça!

A la pensée qu'à Lourdes on la vendait pour deux sous, elle riait de son bon rire et disait:

—C'est bien tout ce que je vaux!

Bernadette revêtit l'habit religieux le 29 juillet. Elle reçut le nom de Soeur Marie-Bernard. Pouvait on mieux choisir? Peu de temps après sa santé, déjà bien chétive, empira. Elle avait des crises d'asthme et des quintes de toux qui la déchiraient.

—Mon Jésus! disait-elle.

Et elle regardait ineffablement son crucifix.

Le mal s'aggrava si rapidement qu'on la crut en danger de mort. Elle reçut les derniers sacrements et prononça ses voeux. Puis, un jour, elle dit:

—Je vais mieux. Le bon Dieu ne m'a pas voulu. Je suis allée jusqu'à la porte, et il m'a dit: "Va-t'en! C'est trop tôt."

Elle devait souffrir davantage, en effet, et elle disait justement:

—La souffrance, c'est mon emploi.

A l'annonce que sa mère, "qui ne vivait plus depuis son départ", venait de mourir—8 décembre 1866, en la fête de l'Immaculée-Conception,—le coeur tendre de l'enfant se brisa et Soeur Marie-Bernard s'évanouit.

"Elle n'est bonne à rien."

L'année suivante, le 30 octobre, ayant fait sa profession religieuse avec ses compagnes du noviciat, Bernadette attendait en obédience.

—Et ma Soeur Marie-Bernard ? demanda l'évêque de Nevers, qui présidait, qu'en ferons-nous ?

—Nous en sommes embarrassées, Monseigneur, répondit la Supérieure générale, elle n'est bonne à rien.

—Et alors ?

—Si vous le voulez, Monseigneur, par grâce, nous tâcherons de l'utiliser ici comme auxiliaire d'infirmerie: c'est tout ce qu'elle peut faire.

Bernadette sentit vivement cette humiliation publique (elle en fera plus tard la confidence), mais elle ne se montra à la récréation suivante ni moins expansive ni moins aimable.

Ce fut une infirmière exquise: charité compatissante, bonté souriante, patience et douceur, délicatesse sans bornes, fermeté aussi. Une novice malade s'était levée sans permission pour entendre la messe. La Soeur la tança vertement et lui représenta que la soumission est aussi obligatoire à l'infirmerie qu'au noviciat.

Alors, que faut-il faire?

—Vous recoucher.

Une autre, qui devait se tenir bien enveloppée dans son lit, se met à lire le petit office de la Sainte Vierge, Soeur Marie-Bernard la surprend:

—En voilà! dit-elle, une ferveur cousue de désobéissance!

Et elle confisqua le livre.

Cependant, sur le conseil du médecin, Bernadette, en 1871, quitta le poste d'infirmière. On la chargea de la sacristie. Nous ne saurons qu'au ciel les entretiens doux et charmants, simples et naïfs, de la pieuse gardienne du tabernacle avec le Christ de l'Eucharistie.

L'état de victime.

Bientôt Soeur Marie-Bernard n'eût plus qu'un état: celui de victime.

Or, l'hostie doit être blanche. Au sortir d'une instruction de l'aumônier, Soeur Marie Bernard dit à une religieuse:

—Que cette instruction m'a rendue heureuse!

—Et pourquoi, ma Soeur ? Le prédicateur a parlé du péché.

—Oui. mais n'avez-vous pas entendu ce qu'il a dit ?

—Quoi donc ?

—Il a dit qu'on ne faisait de péché que lorsqu'on en voulait faire.... Je ne me rappelle pas, dans ma vie, avoir jamais voulu commettre de péché; donc, je n'en ai pas commis, et c'est ce qui me rend heureuse.

L'hostie doit être humble. A une religieuse qui lui montrait une image de la Grotte, elle dit tout à coup:

—Que fait on d'un balai?

—On s'en sert pour balayer.

—Et après?

—On le remet à sa place.

—Où est sa place?

—Dans un coin derrière la porte.

—Eh bien! c'est mon histoire. La Sainte Vierge s'est servie de moi, puis on m'a mise dans un coin. J'y suis heureuse.

C'était pour elle un sacrifice d'aller au parloir; mais elle s'était immolée par le voeu d'obéissance. Les attentions dont elle fut l'objet de la part des plus hauts personnages ecclésiastiques n'ont point porté atteinte à son humilité. Ceux-là mêmes qui l'abordaient, incrédules ou sceptiques sur le fait de Lourdes, s'en allaient convaincus. Plus volontiers elle accueillait les petits. La bergère de Bartrès ne disait-elle pas:

—J'aime ce qui est petit.

Une petite de 4 ans vient de se faufiler à l'infirmerie. Doucement, sur la pointe des pieds, comme dans un sanctuaire, elle s'approche du lit où Soeur Marie-Bernard repose.

—Ma Soeur, vous avez vu la Sainte Vierge?

—Oui, ma petite fille.

—Et elle était bien belle ?

Alors, avec une expression et un regard indicibles:

—Oh! si belle que, lorsqu'on l'a vue une fois, on voudrait mourir pour la revoir!

La victime n'est pas seulement humble, elle est humiliée. On demandait à Soeur Marie-Bernard si les procédés de la maîtresse des novices à son égard n'avaient pas déposé quelque amertume au fond de son coeur.

—Oh! non, s'écria-t-elle vivement. La maîtresse a bien raison; car j'ai beaucoup d'orgueil. Mais je travaillerai à me corriger.

L'hostie de Saint-Gildard.

Qu'on ne s'imagine pas que la victime fût insensible et froide: elle était vibrante et frissonnante.

"Quand l'émotion sera trop forte, lit-on dans ses papiers intimes, me rappeler ces paroles de Notre-Seigneur: C'est moi. Ne crains pas! Dans les mépris ou humiliations de la part de mes supérieures ou de mes compagnes, remercier tout de suite Notre-Seigneur comme d'une grande grâce...."

Elle a connu d'autres souffrances encore, l'hostie de Saint-Gildard. Comme une de ses compagnes la plaignait des oppressions que lui causait son asthme violent elle repartit:

—Sans doute, c'est bien douloureux de ne pouvoir respirer, mais c'est bien plus pénible d'être torturée par des peines intérieures. C'est terrible!

N'est-ce pas là surtout cette croix dont nous avons parlé, cette croix dont elle disait:

—Je la porterai cachée dans mon coeur.

La victime doit être immolée. Aussi, quand Notre-Seigneur, l'Epoux des vierges qui est aussi l'Epoux sanglant, lui demandait ses mains pour les clouer, elle disait:

—Plus je serai crucifiée, plus je me réjouirai.... Croix de mon Sauveur, croix sainte, croix adorable, en vous seule je mets mon espérance, ma force et ma joie.... O Jésus! Jésus! je ne sens plus ma croix quand je pense à la vôtre...

Le jour où elle prononça ses voeux perpétuels, elle dit:

—Je me croyais au ciel !

Puis, se dépouillant de ce qui lui restait, c'est-à-dire de quelques images, elle regarda le crucifix:

—Je n'ai plus besoin que de Celui-là; il me suffit

La mort d'une sainte.

Le 28 mars 1876, elle reçut l'Extrême-Onction et la sainte communion, puis saintement, avide d'humilité jusqu'au bout, jusqu'à la mort, elle demanda pardon de ses mauvais exemples et surtout de ce qu'elle appelait son orgueil. Elle eut une sorte de première agonie durant laquelle on l'entendit répéter:

—Va-t'en, Satan!

Le 16 avril, elle est assise dans un fauteuil, respirant avec peine et souffrant cruellement. Une des Mères lui dit:

—Ma chère Soeur, vous voilà sur la croix!

La douce victime ouvre ses bras et les étend:

—Mon Jésus! Oh! comme je l'aime!

Ne pouvant plus tenir son crucifix, elle prie qu'on le lui attache sur la poitrine Aux prières des agonisants que l'on récite, elle s'unit de toute son âme et de sa voix faiblissante A un moment, elle lève les yeux vers le ciel et les arrête sur un point fixe, puis, plutôt surprise que douloureuse, par trois fois, elle cria: "Oh !"

En même temps, tout son corps frémit Sa main tremblante retomba sur son coeur. Ses yeux se baissèrent; et, d'une voix accentuée:

—Mon Dieu, dit-elle, je vous aime de tout mon coeur, de toute mon âme, de toutes mes forces.

Elle prend elle-même le crucifix l'approche de ses lèvres, demande pardon encore une fois et soupire:

—J'ai soif!

On lui présente un breuvage. Elle fait un dernier signe de croix, comme la Vierge immaculée lui avait appris à les faire, et rafraichit sa bouche. Quelques instants après, elle murmure:

—Sainte Marie, Mère de Dieu priez pour moi, pauvre pécheresse... pauvre pécheresse....

Et son âme s'envole au paradis....

Une des Soeurs en religion de Bernadette— Soeur Marie Bernard, aujourd'hui Vénérable, demain Bienheureuse— a raconté ces choses et bien d'autres non moins charmantes et sanctifiantes en un livre puisé aux sources pures livre limpide, livre candide, où rayonne le ciel, où resplendit une âme. Pour le cloître et le demi-cloître, c'est un enchantement et un parfum; pour le monde, une grâce.

JEAN VAUDON.

La plantation de rideaux d'arbres en Saskatchewan

La section de la Plantation d'arbres du Service Forestier, ministère de l'Intérieur, a effectué le printemps dernier sa vingt-cinquième distribution annuelle d'arbres aux fermiers des provinces des Prairies. Au cours des vingt-cinq années passées, elle a expédié, pour la constitution de rideaux protecteurs sur les fermes, plus de 81,000,000 de brins et de boutures d'essences feuillues et près de 1,500,000 plants de résineux, en particulier d'épinettes et de pins. Environ quarante mille rideaux ont ainsi été établis depuis l'origine des distributions, et plus de 80 p. c. ont très bien réussi.

Les plants sont cultivés à deux pépinières d'essences forestières ; celle d'Indian Head (Saskatchewan) voit aux besoins de la partie méridionale des provinces des Prairies et celle de Sutherland fournit les matériaux à la partie septentrionale. Du 14 avril au premier mai, 2,470,000 brins, boutures et plants ont été expédiés d'Indian Head à 3,080 fermiers, tandis que la pépinière de Sutherland en envoyait 2,500,000 à 3,010 cultivateurs. Presque tout est employé à l'établissement de rideaux d'arbres pour abriter les bâtiments et les jardins; mais on s'en sert de plus en plus pour protéger les grandes cultures et fixer les sols mouvants.

Une des caractéristiques de la campagne de plantation d'arbres entreprise par le Ministère est la faveur qu'elle commence à prendre parmi les instituteurs et les autorités de l'instruction publique en particulier dans la Saskatchewan. 242 écoles ont reçu ce printemps 155,000 brins et boutures et des envois de même nature ont été faits à des établissements, moins nombreux toutefois, du Manitoba et de l'Alberta.

Les rideaux d'arbres sont établis en coopération: d'une part, le gouvernement fournit les plants et donne, par l'entremise de ses experts, les conseils nécessaires: de l'autre, le cultivateur paye les frais de transport et s'engage à fournir la main-d'oeuvre et entretenir la plantation. Aux débuts de la colonisation de l'Ouest, on était généralement d'opinion que les arbres ne pouvaient croître dans la prairie; aujourd'hui, grâce à l'initiative du gouvernement, cette erreur est dissipée et la demande de matériaux s'accentue de plus en plus.

Le progrès du tourisme au Canada

La vogue prise par l'automobile en ces dernières années a fait augmenter le trafic de nos routes d'une façon prodigieuse. En 1914, le nombre d'automobiles enregistrées au Canada était de 69,547; il passait à 650,231 en 1924, soit un chiffre presque dix fois plus élevé. En 1924, il y avait 75,152 véhicules à essence de plus qu'en 1923. A cela il faut ajouter le trafic automobile nous venant des Etats-Unis. Ainsi l'on constate qu'il est entré au pays en 1924 un nombre total de 1,898,854 voitures de tourisme. Il est vrai qu'il y a diminution sur 1923 alors que le chiffre était de 1,936,600, mais cette baisse ne s'applique qu'aux autos dont le séjour n'était que de vingt quatre heures. Le nombre des véhicules américains séjournant au Canada de un à six mois est passé de 272,444 à 361,630. On verra donc que le nombre de jours passés au Canada par les touristes americains s'est fortement accru en 1924. Il en a résulté une augmentation des revenus tirés du tourisme qui, de $118,000,000 qu'ils étaient en 1923, sont passés à $143,000,000en 1924. Si importants que soient les bénéfices pécuniaires que notre pays retire de l'accentuation du mouvement touristique, les avantages directs ou indirects que lui procure le perfectionnement de son réseau routier — amélioration des facilités de transport et resserrement des relations internationales, etc. — sont encore plus appréciables.

NOMBRE D'AUTOMOBILES ENTREES DANS LES DIVERSES PROVINCES CANADIENNES EN 1923 ET 1924 POUR LES PERIODES INDIQUEES.

Provinces	1923	1924	1923	1924
	De 1 à 6 mois		De 2 à 30 jours	
Alberta	13	2	970	1,575
Colombie-Britannique	9	63	55,436	73,345
Manitoba	21	25	4,645	3,502
Nouveau-Brunswick	73	124	4,092	6,605
Nouvelle-Ecosse	93	104	286	409
Ontario	1,505	1,645	120.742	163,876
Ile du Prince-Edouard	7	12	Aucun	Aucun
Québec	228	352	85,530	110,582
Saskatchewan	7	17	739	1,736
Total	1,956	2,344	272,444	261,630

Les Lois Laïques

Un commentaire à point de la lettre des cardinaux et archevêques de France par Mgr Jouin, directeur de la "Revue Internationale des Société secrètes."

(suite et fin)

Allocution de S. S. Pie IX au consistoire de 1865

"Vénérables Frères,

"Parmi les nombreuses machinations et les artifices par lesquels les ennemis du nom chrétien ont osé s'attaquer à l'Eglise de Dieu et voulu l'ébranler et l'assiéger *par* **des efforts superflus, à la vérité, doit être, sans nul doute, comptée cette société perverse d'hommes, vulgairement appelée** *maçonnique* **qui, retenue dans les ténèbres et l'obscurité, a fini par se faire jour ensuite pour la ruine commune de la religion et de la société humaine.**

"Dès que nos prédécesseurs les Pontifes romains, fidèles à leur office pastoral, ont eu découvert ses embûches et ses fraudes, ils ont pensé qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour tenir en échec par leur autorité et pour frapper, lacérer avec une sentence de condamnation, comme avec un glaive, cette secte aspirant le crime et s'attaquant aux choses saintes et publiques.

"Notre prédécesseur, Clément XII, par ses Lettres apostoliques, proscrivit et réprouva cette secte, et il dissuada tous les fidèles, non seulement de s'y associer, mais de la promouvoir et de l'encourager de quelque manière que ce fût, attendu qu'un tel acte eût entraîné la peine d'excommunication, dont le Pontife romain pouvait seul relever.

"Benoit XIV confirma, par sa "Constitution", cette juste et légitime sentence de condamnation, et il ne manqua pas d'exhorter les princes catholiques souverains à consacrer toutes leurs forces et toute leur sollicitude à réprimer cette secte très immorale et à défendre la société contre le péril commun.

"Plût au ciel que ces monarques eussent prêté l'oreille aux paroles de notre prédécesseur! Plût au ciel que, dans une affaire aussi grave, ils eussent moins mollement agi! Certes! nous n'aurions jamais eu, ni nos pères non plus, à déplorer tant de mouvements séditieux, tant de guerres incendiaires qui mirent l'Europe entière en feu, ni tant de maux amers qui ont éprouvé et qui éprouvent aujourd'hui encore l'Eglise.

Condamnation du carbonarisme.

"Mais la fureur des méchants ayant été loin de s'apaiser, Pie VII, notre prédécesseur, frappa d'anathème une secte d'origine naissante, le carbonarisme, qui s'était propagé surtout en Italie; et, enflammé du même zèle pour les âmes, Léon XII condamna, par ses Lettres *Apostoliques, non seulement* les sociétés secrètes que nous venons de mentionner, mais encore toutes autres *de quelques noms qu'elles* fussent appelées, conspirant contre l'Eglise et le pouvoir civil, et il les défendit à tous les fidèles sous la très grande peine d'excommunication.

"Toutefois, ces efforts du siège apostolique n'ont pas eu le succès espéré. La secte maçonnique dont nous parlons n'a pas été vaincue ni terrassée: au contraire, elle s'est tellement développée, qu'en ces jours difficiles elle pose partout avec impunité et lève un front audacieux.

"Nous avons dès lors pensé devoir revenir sur cette matière, attendu que, par suite d'ignorance peut-être des coupables menées qui s'agitent clandestinement, il pourrait surgir l'opinion fausse que la nature de cette société est inoffensive, et que cette institution n'a d'autre but que de secourir les hommes et de leur venir en aide dans l'adversité; et que, de cette société, il n'y a rien à craindre pour l'Eglise de Dieu.

"Qui, cependant, ne comprend pas combien elle s'éloigne de la vérité! Que veut pour elle cette association d'hommes appartenant à toute religion et à toute croyance? A quoi bon ces réunions clandestines et ce serment si rigoureux exigé des initiés, s'engageant à ne jamais rien dévoiler de ce qui peut y avoir trait? A quoi bon cette atrocité inouïe de peines et de châtiments auxquels se vouent les initiés dans le cas où ils viendraient à manquer à la foi du serment? A coup sûr, impie et criminelle, doit être une société qui fuit ainsi le jour et la lumière: "Celui-là qui fait le mal, a dit l'Apôtre, hait la lumière!" Combien sont différentes d'une telle association les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Eglise catholique!

"Chez elles, pas d'obscurité, la loi qui les régit est claire pour tous: claires aussi sont les oeuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Evangile.

"Aussi n'avons-nous pas vu sans douleur des sociétés catholiques de cette nature, si salutaires, si bien faites pour exciter la piété et venir en aide aux pauvres, être attaquées et même détruites en quelque lieu, tandis qu'au contraire on encourage ou tout du moins on tolère la ténébreuse société maçonnique, si ennemie de l'Eglise et de Dieu, si dangereuse même pour la sécurité des royaumes.

Peine et amertume du Pape.

"Vénérables frères, nous éprouvons de la peine et de l'amertume à voir que quelques personnes, alors qu'il s'agit de cette secte à réprouver suivant les constitutions de nos prédécesseurs, se montrent molles, presque assoupies, alors qu'en une si grave affaire les exigeances de leur fonction et de leur charge voudraient qu'elles montrassent la plus grande activité. Si ces personnes pensent que les Constitutions Apostoliques publiées sous peine d'anathème contre les sectes occultes et leurs adeptes et fauteurs, n'ont aucune force dans les pays où les dites sectes sont tolérées par l'autorité civile, ces personnes sont assurément dans une bien grande erreur. Ainsi que vous le savez, vénérables Frères, nous avons déjà réprouvé et *aujourd'hui* de nouveau nous réprouvons et condamnons la fausseté de cette mauvaise doctrine.

"En effet, est-ce que ce pouvoir suprême de paître et de diriger le troupeau universel qu'en la personne du bienheureux Pierre, les Pontifes romains acceptèrent du Christ, et le pouvoir suprême *qu'ils* doivent exercer dans l'Eglise, doivent dépendre du pouvoir civil, ou pourraient-ils, par quelque raison, être contraints et violentés par lui?

"Dans ces circonstances, de peur que des hommes imprévoyants et que la jeunesse ne se laissent égarer dans le principe, et de peur que notre silence n'offre quelque occasion de protéger l'erreur, nous avons résolu, vénérables Frères, de confirmer ici devant vous les constitutions de nos prédécesseurs, et par notre autorité apostolique.

"Nous réprouvons et condamnons cette société maçonnique et les autres sociétés du même genre qui, tout en étant de forme différente, tendent au même but, et qui conspirent, soit ouvertement, soit clandestinement contre l'Eglise ou les pouvoirs légitimes, et nous voulons que les dites sociétés soient tenues pour proscrites et réprouvées par Nous sous les mêmes peines que celles qui sont spécifiées dans les Constitutions antérieures de nos prédécesseurs, et cela aux yeux de tous les fidèles du Christ, de toute condition, de tout rang et de toute dignité et par toute la terre.

Voeux et avertissements.

"Maintenant, Il ne nous reste plus, pour satisfaire aux voeux et à la sollicitude de notre coeur paternel, qu'à avertir et exciter les fidèles qui se seraient associés à des sectes de ce genre, d'avoir à obéir à de plus sages inspirations et à abandonner ces funestes conciliabules, afin qu'ils ne soient pas entraînés dans l'abîme de la ruine éternelle; quant à tous les autres fidèles, plein de sollicitude pour les âmes, Nous les exhortons fortement à se tenir en garde contre les discours perfides des sectaires qui, sous un extérieur honnête, sont enflammés d'une haine ardente contre la religion du Christ, et l'autorité légitime, et qui n'ont qu'une pensée unique comme un but unique, à savoir: *de renverser tous les droits divins et humains.*

"Qu'ils sachent bien que les affiliés à de telles sectes sont comme ces loups que le Christ Notre Seigneur a prédit devoir venir, couverts de peaux de brebis pour dévorer le troupeau; qu'ils sachent qu'ils sont du nombre de ceux dont l'Apôtre nous a tellement interdit *la société et l'accès,* qu'il a éloquemment défendu que nous leur disions même: *Ave* (Salut).

"Fasse Dieu, riche en miséricorde, exauçant les prières de nous tous, qu'avec le secours de sa grâce, les insensés reviennent à la raison et que les hommes égarés rentrent dans le sentier de la justice!

"Fasse Dieu, qu'après la compression des hommes dépravés qui, à l'aide des sociétés ci-dessus mentionnées, *se livrent à des actes impies* et criminels, l'Eglise et la société *humaine puissent se reposer* un peu de maux si nombreux et si invétérés!

"Afin que nos voeux soient exaucés, prions aussi notre Avocate auprès du Dieu très clément, la Très Sainte Vierge, sa mère Immaculée dès sa naissance, à qui a été donné de terrasser les ennemis de l'Eglise et les monstres d'erreur.

"Implorons également la protection des bienheureux apôtres Pierre et Paul, par le glorieux sang desquels cette noble ville a été consacrée. Nous avons la confiance qu'avec leur aide et assistance, nous obtiendrons plus facilement ce que nous demandons à la divine bonté".

Dix jours plus tard, le 5 octobre, le catholique *Journal des Débats* terminait un article ironique par ces mots:

"Nous nous demandons en vérité ce qu'il y a de sérieux dans cette fantasmagorie et si ce nouveau coup de foudre lancé dans le vide n'aura pas pour unique effet, *comme la publication de l'Encyclique,* de contrister profondément les amis les plus sincères de la Papauté".

L'Encyclique Maximam.

Voilà l'effet de la parole du Saint Père: "Contrister profondément les amis les plus sincères de la Papauté!"

A quoi bon rappeler maintenant la condamnation de *S.S. Pie XI* dans son Encyclique *Maximam?*

"Car, ce que Pie X a condamné, Nous le condamnons de même; et, toutes les fois que, par "laïcité", on entend un sentiment ou une intention contraires ou étrangers à Dieu et à la religion, Nous réprouvons entièrement cette "laïcité" et nous déclarons ouvertement qu'elle doit être réprouvée" (S.S. Pie XI: *Encyclique Maximam Acta Apostolicae Sedis.* 18 janvier 1924, p. 10).

Cette condamnation pontificale de la "laïcité" n'a-t-elle pas profondément contristé la majorité des catholiques comme la condamnation des "laïcisateurs", les Francs-Maçons?

La question est là, car ce n'est pas avec ces larmoyeurs, semblables aux enfants qui pleurent devant le remède qu'on leur présente, qu'on groupera des combattants capables de s'affronter aux lois laïques et à la Maçonnerie qui les édicte et en dose l'application.

Cependant pour réformer l'opinion publique, quels que soient les moyens employés, la première condition est l'unité de foi et de commandement. Le Pape et les Evêques commandent; mais où sont ceux qui croient dans leur parole prêts à obéir à leurs ordres? Tant que les catholiques seront divisés hésitants, ballottés à tout vent de doctrine, leur influence sera neutralisée. Comment pourraient-ils entraîner les autres alors qu'ils sont eux-mêmes débandés? Mais que des groupes compacts se rassemblent à la suite des grandioses manifestations d'hier sous la ferme direction de leurs évêques, qu'ils ne fassent désormais qu'un coeur et qu'une âme, sans souci des brebis bêlantes ou perdues, qu'ils affirment leur foi, qu'ils confessent simplement, mais fièrement, Dieu et le Christ devant les hommes, qu'ils s'opposent, comme un mur, face à la Maçonnerie, qu'ils réclament inflexiblement l'abrogation des lois laïques, alors le peuple français, celui des ouvriers, les suivra, et, de l'opinion publique retournée, surgira rajeunie et victorieuse la France des Croisades et de saint Louis!

E. JOUIN,
Protonotaire Apostolique,
Curé de St-Augustin.

Le Grand Orient de Rome déménage

Rome. — La Chambre des Députés d'Italie a voté, à la quasi unanimité de ses membres, sous l'inspiration et la ferme direction du premier ministre Mussolini, le 20 juin, une loi qui interdit toute société secrète sur le territoire italien. La franc-maçonnerie en est atterée; et le Grand-Orient de Rome à déménagé de la Ville Eternelle pour aller s'installer à Paris. Heureuse Italie! Pauvre France!

Encore la question des sociétés et clubs neutres

Des principes. — Des textes.

Les seules associations recommandables pour des catholiques sont celles fondées sur l'acceptation intégrale des enseignements de l'Eglise et des directions du Saint-Siège. Aussi, "les catholiques doivent s'associer de préférence aux catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à agir autrement" (Léon XIII, Lettre apostolique Longinqua oceani adressée aux Evêques des Etats-Unis le 6 janvier 1895).

L'un des plus graves reproches que fait Léon XIII à la Franc-Maçonnerie, dans son encyclique Humanum genus (20 avril 1884), c'est le suivant (nous citons les paroles de Léon XIII); "En ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, les membres de la secte deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les *formes religieuses.* Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égales."

Or, voici, d'autre part, des paroles prononcées à un récent congrès des différents cercles d'un club neutre établi dans la province de Québec, congrès tenu dans la ville de Montréal: "Messieurs, nous savons tous que notre club vaut tout ce que nous y mettons, qu'il est plus grand que les nombreuses merveilles qu'on en raconte, et que la chose qui fera croître notre club, qui lui fera franchir les barrières invisibles de la race et de la religion, c'est la transformation de chaque clubiste tiède et indifférent en un membre alerte et plein d'ardeur". (Citées par le "Quebec Daily Telegraph", 7 mars 1923, p. 4.)

Autres paroles d'un chef de notre club neutre, prononcées à Québec en 1924: "Ce doit être la tâche de notre club de former l'opinion publique, laquelle devrait agir non sur les individus, mais sur les nations. De cette façon, on se rendra compte que la guerre n'est jamais justifiable et que la paix internationale doit être le but de l'humanité. Les distinctions de religions et de nationalités doivent être jetées pardessus bord, et l'humanité devrait s'en tenir à un programme d'union dans la croyance qu'il vaut mieux servir l'humanité que de la détruire." (Citées par le "Quebec Daily Telegraph", 13 août 1924, p. 8. 8).

Donc, ces clubs, dont les chefs viennent chez nous exposer leurs programmes pour entraîner catholiques et protestants canadiens à leur suite, se donnent pour mission non pas seulement de se prêter un appui mutuel en matière d'affaires commerciales et professionnelles, mais bien de former, d'éduquer l'opinion publique, et cela en "jetant par-dessus bord toute distinction de religions et de nationalités", en faisant franchir à leurs membres, ainsi qu'à tous les citoyens qui veulent les suivre, "les barrières invisibles de la race et de la religion."

C'est justement cet abaissement de toutes les frontières religieuses dans le domaine de l'action sociale qui est désapprouvé par Léon XIII.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

ROME.— Le Saint Père a reçu en audience, soixante instituteurs catholiques des Etats-Unis qui *avaient à leur tête le R. P. Fahy,* directeur spirituel de l'association des instituteurs catholiques de Brooklyn. Le Souverain Pontife a appris avec un visible plaisir que cette association comptait 4,000 membres, qui, dans leurs moments *de loisir, enseignent les notions religieuses aux jeunes.*

SHERBROOKE.— Les religieuses servantes du Très Saint-Sacrement ouvriront sous peu une maison dans la ville de Sherbrooke, Qué. Elles s'occuperont de la confection des ornements d'église et l'organisation des retraites fermées pour femmes.

TORONTO.—Aucune décision finale n'a encore été prise quant à la date, *mais il est tout probable que* Toronto aura l'opportunité de recevoir une délégation de la Bonne Entente de Québec les 8 et 9 septembre. *Des plans préliminaires à cet* effet ont été dicutés.

Toutes les organisations d'Onta*rio sont anxieuses de rendre la po*litesse à la province de Québec qui, au début de la présente année, re*çut une délégation de l'Ontario* à Québec et à Montréal.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

VERWOOD, Sask.

Pèlerinage.

Le 3ème pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes aura lieu le 3ème dimanche d'août—le 16— Les pèlerins sont invités à faire la sainte communion ce jour-là. Grand'messe à 11 hres — Sermon à 3 hres, P.M., — Chemin de la Croix et sermon en Allemand — à 7.30 hrs P.M. Procession extérieure du Très Saint Sacrement — Sermon et vénération des reliques de Notre-Dame de Lourdes et de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus..... Venons déposer nos hommages et une fervente prière aux pieds de la Blanche Dame de Lourdes.

Décès

—M. Nicolas Georges s'est fait écraser par son tracteur le 16 juillet. Les funérailles o nt eu lieu le 19 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'inhumation a eu l'eu au cimetière catholique de Little Woody.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

Concert

Le concert musical donné par MM. Irénée Gratton et Paul Taillefer, d'Edmonton a été fort goûté des auditeurs. Espérons que nous aurons le plaisir de les entendre de nouveau.

Visiteurs

Le R. P. Bégin, S.J., du collège d'Edmonton, M. l'abbé Bégin, du diocèse de Sherbrooke et M. l'abbé Fortier étaient en visite au presbytère, lundi dernier.

Lundi dernier, M. le Curé recevait la visite de la Révérende Sr Valérie St-Jean, Supérieure provinciale des Filles de la Croix.

—Mlles Laurence Dupuis et Germaine Douillard sont les deux candidates choisies par la présidente du bazar.

—M. O. Dupuis est à bâtir une boucherie au village. M. J. Landry, autrefois de Storthoaks sera le gérant pour M. Dupuis.

VONDA, Sask.

La magnifique église neuve de notre paroisse sera ouverte pour les offices publics dans une quinzaine de jours. C'est une construction en bois qui coûte près de $10,000.00.

—Dimanche dernier, M. l'abbé Arès, propagandiste de notre journal, le Patriote, a donné, aux deux messes, un sermon très instructif sur la bonne presse. Il a remercié aussi la population de Vonda de l'aide généreuse donnée au Patriote.

—Nous aurons cette année, d'après les apparences, une récolte très abondante. La rouille n'a pas fait son apparition. Espérons que la température sera favorable à la maturation de nos grains.

SHELL RIVER, Sask.

M. Eugène Godbout de St-Eloi, Québec, ancien député à la législature de sa province, était ici de passage ces jours derniers.

M. Godbout s'était d'abord rendu à Calgary, à une réunion des éleveurs québecois. Emerveillé de l'apparence des moissons dans notre district, M. Godbout dira sans doute aux braves cultivateurs de son comté, qui veulent tenter fortune ailleurs, les avantages qu'ils trouveraient ici.

Venez, braves concitoyens, vous établir au milieu de nous et renforcir nos rangs de soldats combattants pour les droits français et catholiques.

N'allez pas émousser dans les grandes villes américaines, même canadiennes, vos bonnes moeurs et vos saines coutumes; venez ici, il y a aussi le clocher, paratonnerre de la société Canadienne-française, puis ce vous sera, je crois une occasion de vous *canadianiser* davantage et de bien concevoir ce que c'est que la "patrie canadienne" comme l'ont fait sans doute les membres de la "Liaison française".

PONTEIX, Sask.

—M., Mme et Mlle Marcotte, accompagnés de M. Brodeur, notre digne banquier, et de M. Alary, sont revenus d'une promenade en automobile à Winnipeg.

Sur leur parcours ils n'ont nulle part vu de plus beaux champs de blé que ceux de Ponteix.

—M. et Mme Potvin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui porte les noms de Marguerite Marie. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Cloutier.

—M. et Mme Alfred Lallier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

—M. et Mme A. Lacoursière font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

—La fête des enfants à l'église a été célébrée avec grande solennité, et un grand nombre y assistait.

Nos félicitations à notre dévoué vicaire.

—A l'occasion du passage de la "Liaison française à Gravelbourg, une grand nombre de nos concitoyens s'y rendirent, remportant avec eux une très bonne impression de cette fête si bien organisée.

—Le concert donné ici par les dames et les demoiselles de Gravelbourg, a été des plus goûté et nos félicitations à ces dames et demoiselles, dont chacune a si bien rendu son rôle, et plusieurs parmi elles possèdent de jolies voix. Bienvenue. Espérons que bientôt nous pourront aller leur rendre le réciproque.

—M. et Mme J.-B. Girard ainsi que M. et Mme O. Côté, de Chauvin ont fait le voyage en automobile pour venir visiter leurs bons vieux amis, M. et Mme Léger Roy.

Ils ont passés quatre jours à Ponteix, emportant avec eux, un très bon souvenir de notre coquet village.

—La promenade au Lac Pelletier est de plus en plus populaire, chaque dimanche un grand nombre s'y rendent, profitons-en, la saison est courte.

—Mlle Rivard de Laflèche est en promenade chez sa soeur, Mme Bergeron depuis quelques temps.

—M. Hector Marcotte, en compagnie du Dr Savoy, est revenu d'un voyage à Banff. Il a fait ce voyage pour sa santé; il nous est revenu bien rétabli.

WHITE STAR, Sask.

A la dernière réunion du Conseil municipal de Buckland, il y avait beaucoup d'affaires courantes à régler. En voici quelques unes qui intéressent plus particulièrement nos amis.

Il fut décidé que le secrétaire enverrait une lettre à M. Mitchell, lui demandant de régler à l'amiable le différend qui existe entre lui et M. Leroux, à propos de la mise en fourrière des animaux de ce dernier.

—Les inspecteurs W. E. Walker et Swenson ont visité les districts de Henribourg et Spruce Home et ils ont chargé le conseil de voir à ce que les mauvaises herbes soient arrachées.

M. J. A. Frémont demanda de réduire l'évaluation de son terrain de $180., à cause des marais qui s'y trouvent: M. J. V. Guedo de réduire de $25. l'évaluation du sien. M. Jos. Daly demanda de corriger l'évaluation de la grandeur et de la valeur de son terrain. M. H. Suisse obtint une réduction de $100.

—Les terres de ceux qui n'ont pas payé leurs taxes seront vendues le 16 novembre, à 10 ½hrs, au bureau municipal.

—La municipalité vote $50. à la société d'Agriculture de Prince-Albert.

WAKAW, Sask.

SANCTUAIRE DE LA PETITE THERESE

Un second pèlerinage:

La crypte du nouveau sanctuaire est commencée. Elle sera ouverte au culte le 30 septembre, jour de la fête de la chère enfant. Ce jour-là aura lieu la pose de la pierre angulaire. Nous organisons un second pelerinage avec le concours de nos amis de Régina. Un train spécial partira de cette ville; toutes les paroisses des environs de Régina qui voudront prendre part à ce pèlerinage sont priées de communiquer avec le gardien du Sanctuaire, Wakaw, Sask., qui nommera des agents dans ces localités.

Nouvelle liste des donateurs pour le sanctuaire

Casimir Rioux, Tisdale, Sask., fav. obt., $5; Mme J.-A. Prince, Battleford, Sask., $1; Dr Boulanger, Edmonton, $200., fav. obt.; Mrs J. King, Calgary, $1; Flora Bolduc, Glengliffe, N.-H., $1; Cécile Clermont, St-Vincent de Paul, Qué., $1; Anon., Wilcox, Sask., $1.10; Mme Laurin, fav. obt., Dufresne, Man., $5.10; Marie Anne Gagnon, St-Pierre de Brougton, Qué., $0.40; Couvent de Prud'homme, Sask., fav. obt., $3; M. B., fav. obt., Duck Lake, Sask., $1; Dr. Lavoie, Wakaw, Sask. fav. obt., $5; Mlle L. Hamilton, fav. obt., Wakaw, Sask., $5; Couvent Arichat, C. P., $8; Ang. Kohn, Bruno. Sask., $0.30; B. Brosseau, Brosseau, Alta., $10; Mme P. Moreau, Cardinal, Man., $11; Protégée, Le Pas, Man. $11; La Sauvegarde, Montréal, $2; E. J. Malone, Régina, $2; Léon Fauchoux, Duck Lake, $5; Anon., St Félix de Valois, Qué., $300.; E. Ouelette, St Vincent, Alta, $0.50; Anon., Meunster, $1; P. McDonald, D'Escousse, C. B., $2; A. Laarecella, New-York City, $1; Clara Poirier, New-York, $1; Mme P. Downs, New-York, $1.50; J. Monbourquette, West L'Ardoise, C. B., $10; Mme J. Spangler, Humbolt, Sask., $2.00; Mme R. Keating, Saskatoon, Sask., $0.25, Claire Garneau, Cap Santé. Qué., $0.40; Corosanne Bernard, Cap Santé, Qué., $0.10; Anon., Assiniboia, $1; Mme J. McMenian, Millinocot, Minn. $0.50 ; Mme C. Pennings, Millinocot, Minn., $0.50; Bernard Ceary, $0.50; Mme A. Hayes, $0.50; Sisters of Charity, Millinocot, Minn $0.50; Mme J. Fleason, Shelbrooke, Sask., $1; Antonio de Margerie, Prud'homme, Sask., $6; Mme J. Lescelleur, Chlorodrome, Qué., $0.50 ; Anon., Sask., $1; L. J. Gallant, Monéton, N.-B., $2; Laura Lagroix, Spencer, Mass., $2; Fam. St-Germain, Spencer, Mass. $10; Rv. J.-A. Primeau, Bigaud, Qué., $5· Mme Welter, Viscount, Sask., $0.30; R. Christie, Viscount, $0.10; Léon Courchesne, Viscount, $0.25; A. Courchesne, Viscount, Sask., $0.10; Mme Jeannotte, Laurier, Man., $1; Mme Strachan, Prince-Albert, Sask., $1; Mme J. Hébert, Aubigny, Man., $1; Mme Gauthier, Vermillon, Alta., $1; Mme A. Houle, Wakaw, $1 ; N. Smith, Newton, B. C. $1; Mme Pfeiffer, $1; M. Pfeiffer, $1; A. Renuart, $1; Georges Renuart, $5; Henribourg, Sask.: Anon., $1 ; Anon., Alberta, $5; G. Renneberg, Leofel, Sask., $2; Marie-Anne Legaerrier, Ste Thérèse, Qué., $1 ; Mlle Bouchard, Ste-Thérèse, Qué., $1.50; Irène Charron, Ste Thérèse, Qué., $0.20; Z. Gratton, Ste-Thérèse, Qué., $0.50; M. Thibault, Ste-Thérèse, Qué., $10; Ludovine Daigle, Kent Lake, N.-B., $0.20; C. N. Lepage, guérison obt., Prud'homme, $6; Jos. Houle, Prud'homme, $1; J. C. Lauzon, St Jérôme, Qué., $3; Dr D'Amours, Papineauville, Qué. $10; Carmel de St-Boniface, Man., $1 ; Wilfrid Guérin, Montréal, $1; Jean Pierre Billimum, Sask., $1.50 ; J. LeBoutilier, Manchester, $5 ; Alfred Lemay, Hudson Bay Jct., .25; Henri Duchesne, Hudson Bay Jct., $1; Marguerite Reardon, S. Boston, $2; Albert Joubert, Hoey, Sask., $0.50; Mme Ernest Guay, Lydiatt, Mass., $0.59; Mme Keating, Saskatoon $2; Emery Gaudet, fav. obt., Garonne, Sask., $25; Mme Laprairie, Marcelin, Sask. $1 ; Mme R Gauthier, Marcelin, Sask., $5; Joseph Voisin, Shell River, fav. obt., $2; Mme Mary Nolan, Calgary, $1; Mme Pat. McDonald, D'Escousse, C.B., $2; Fam. J.-A. Charbonneau, Montréal, $1; Mariette Baudoux, Prud'homme, Sask., $7.05;

Nous tenons à dire à nos amis que nous avons plusieurs "Histoire d'une Ame" au prix de $3., affranchissement compris. Ce livre de 600 pages contient les Conseils, les Lettres et les Poésies de la Petite Sainte. Nous avons des statues depuis $1.50 jusqu'à $8; des médailles; des images, etc.

Paroles encourageantes

Le *Droit*, journal quotidien canadien français d'Ottawa, ne manque aucune occasion d'encourager les Canadiens-français de l'Ouest. Voici une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il nous porte:

Le "Patriote de l'Ouest", hebdomadaire de Prince-Albert, Sask., nous relate cette semaine ce qui s'est passé dans quatre conventions régionales tenues à Lebret, Delmas, Willow-Bunch et Hoey, ces jours derniers. Rien de consolant comme cette relation, parce qu'elle nous fait assister à l'affirmation des groupes des nôtres qui composent cette grande personne nationale qu'est le Canada français.

Les centres franco-canadiens de l'Ouest nous font la leçon de plusieurs manières et si tout le Canada français s'affirmait à leur manière, il aurait bien vite conquis l'administration de tous les Anglo-saxons du pays, qui reconnaissent volontiers le vrai courage et la fermeté de caractère, là où ils se trouvent.

MONTMARTRE, Sask.

—Les travaux de construction du chemin sur la Réserve, au nord de Montmartre, sont temporairement arrêtés pour des raisons que nous ne connaissons pas et un mille seulement a été fait.

—M. l'abbé O. Berger est revenu enchanté de son voyage sur la côte du Pacifique et sa santé semble beaucoup améliorée.

—M. H. Loire s'est rendu à Wolsely, samedi, pour assister aux funérailles de son frère M. Louis Loire, décédé le 17 après une courte maladie. Le défunt était âgé de 55 ans et était venu au pays en 1908. Il était établi à Wolsely, comme boucher, depuis 1924. Nos sincères condoléances à la famille.

—M. Jos. Perras est à faire la peinture générale de toutes ses bâtisses et leur donner une apparence des plus prospères.

—La Rév. Soeur Marie Aloysia, de St-Hubert, a été engagée comme principale pour la classe supérieure, en remplacement de Mlle Melanson *démissionnaire*.

—A l'occasion du cinquante-unième anniversaire de naissance du Dr Jutras, le 19, plusieurs amis s'étaient réunis à sa résidence pour le féliciter et lui faire leurs souhaits. M. Armand et Mme Jutras, de Willow Bunch, frère du Docteur; M. Mme et Mlle H. Longpré de Qu'Appelle étaient aussi de la partie. Il y eut présentation, discours, chants, musique, déclamations, etc., et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée, le chant de Bonsoir, mes amis, bonsoir termina cette soirée mémorable.

—De passage, au presbytère, M. l'abbé Dupras, de Forget et le Rév. Père Carmel des Rédemptoristes de Ste-Anne-des-Chênes, Man; Mme Renuard, de Ste-Anne, Man., chez M. Georges Gratton; M. S. M. Jean, de Régina, et A. Huck de Vibank.

REGINA. — Arthur Cryderman, de Colfax, Sask., vient de mourir de la maladie de la rage, à l'hôpital de Régina. C'est le premier cas de cette maladie dans la province.

REGINA. — Le feu a détruit l'entrepôt de la "Canadian Oil" à Régina. Les pertes sont estimées à $250,000.

Calgary. — Le centre de l'Alberta en souffrance de la chaleur, fut visité par un orage qui dura deux heures. En certains endroits la pluie tomba durant toute la nuit. A Vulcan, à Marlow, à Claresholm Granum et McLeod, la pluie fut bienfaisante.

PRINCE RUPERT. — Un incendie a détruit un tiers de la ville de Port Essington, au sud de Prince Rupert. Le quartier commercial a été presque rasé par cet incendie.

TROIS-RIVIERES. — En cette ville sera tenu le Congrès des syndicats catholiques du Canada. Ce congrès commencera le 19 septembre.

St-Thomas, Ont. — Huit personnes se sont noyées dans le lac Pinafore. Il y avait à bord du yacht de plaisance qui a chaviré, 21 enfants, deux dames et M. N. Ward qui les pilotait; c'était un piquenique du "Sunday School", et l'accident eut lieu à 200 pieds du rivage couvert d'une grande foule.

Le Bourget, France. — Le capitaine Pelletier d'Oisy, l'aviateur français, a gagné la coupe Michelin alors qu'il a couvert une distance de 2,835 kilomètres (1,176.62 milles) en 15 heures et 8 minutes. Sa vitesse moyenne a été de 187 kilomètres (116.20 milles) à l'heure.

Sr. Thérèse de l'Enfant-Jésus

HISTOIRE D'UNE AME ECRITE PAR ELLE-MEME

1873 - 1897

—24—

Dans le fond de mon âme je pensais bien cela; et, puisque le zèle d'une carmélite doit embrasser le monde, j'espère même, avec la grâce de Dieu, être utile à plus de deux missionnaires. Je prie pour tous, sans laisser de côté les simples prêtres, dont le ministère est aussi difficile parfois que celui des apôtres prêchant les infidèles. Enfin je veux être fille de l'Eglise" comme notre Mère sainte Thérèse, et prier à toutes les intentions du Vicaire de Jésus-Christ. C'est le but général de ma vie.

Mais, comme je me serais unie spécialement aux oeuvres de mes petits frères chéris s'ils eussent vécu, sans délaisser pour cela les grands intérêts de l'Eglise qui embrassent l'univers, ainsi je reste particulièrement unie aux nouveaux frères que Jésus m'a donnés. Tout ce qui m'appartient appartient à chacun d'eux, je sens que Dieu est trop bon, trop généreux pour faire des partages; il est si riche qu'il donne sans mesure ce que je lui demande, bien que je ne me perde pas en de longues énumérations.

Depuis que j'ai seulement deux frères et mes petites soeurs les novices, si je voulais détailler les besoins de chaque âme, les journées seraient trop courtes, et je craindrais fort d'oublier quelque chose d'important. Aux âmes simples il ne faut pas de moyens compliqués, et comme je suis de ce nombre, Notre-Seigneur m'a inspiré lui-même un petit moyen très simple d'accomplir mes obligations.

Un jour, après la sainte communion, il m'a fait comprendre cette parole des Cantiques: *"Attirez-moi, nous courrons à l'odeur de vos parfums."* O Jésus, il n'est donc pas nécessaire de dire: En m'attirant, attirez les âmes que j'aime. Cette simple parole: *"Attirez-moi"* suffit! Oui, lorsqu'une âme s'est laisser captiver par l'odeur enivrante de vos parfums, elle ne saurait courir seule, toutes les âmes qu'elle aime sont entraînées à sa suite ; c'est une conséquence naturelle de son attraction vers vous!

De même qu'un torrent entraîne après lui, dans les profondeurs des mers, ce qu'il rencontre sur son passage; de même, ô mon Jésus, l'âme qui se plonge dans l'océan sans rivages de votre amour attire après elle tous ses trésors! Seigneur, vous le savez, ces trésors pour moi ce sont les âmes qu'il vous a plû d'unir à la mienne; ces trésors, c'est vous qui me les avez confiés; aussi j'ose emprunter vos propres paroles, celles du dernier soir qui vous vit encore sur notre terre, voyageur et mortel.

Jésus, mon Bien-Aimé! je ne sais pas quel jour mon exil finira.... plus d'un soir, peut-être, me verra chanter encore ici-bas vos miséricordes; mais enfin, pour moi aussi viendra le dernier soir... alors je veux pouvoir vous dire:

"Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai accompli l'oeuvre que vous m'avez donnée à faire, j'ai fait connaître votre Nom à ceux que vous m'avez donnés; ils étaient à vous, et vous me les avez donnés. C'est maintenant qu'ils connaissent que tout ce que vous m'avez donné vient de vous; car je leur ai communiqué les paroles que vous m'avez confiées; ils les ont reçues, et ils ont cru que-c'est vous qui m'avez envoyée. Je prie pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Je ne suis plus dans le monde, mais pour eux ils y sont encore, tandis que je retourne à vous. Conservez-les à cause de votre Nom.

"Je vais maintenant à vous; et c'est afin que la joie qui vient de vous soit parfaite en eux que je dis ceci, à présent que je suis dans le monde... Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont point du monde, de même que moi je ne suis pas du monde non plus.

Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, mais c'est encore pour ceux qui croiront en vous sur ce qu'ils leur entendront dire.

"Mon Dieu, je souhaite qu'où je serai, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi; et que le monde connaisse que vous les avez aimés comme vous m'avez aimée moi-même."

Oui, Seigneur, voilà ce que je voudrais répéter après vous avant de m'envoler dans vos bras! C'est peut-être de la témérité; mais non... Depuis longtemps, ne m'avez-vous pas permis d'être audacieuse avec vous? Comme le père de l'enfant prodigue parlant à son fils aîné, vous m'avez dit: "Tout ce qui est à moi est à toi." Vos paroles, ô Jésus, sont donc à moi, et je puis m'en servir pour attirer sur les âmes qui m'appartiennent les faveurs du Père céleste.

Vous le savez, ô mon Dieu, je n'ai jamais désiré que vous aimer uniquement, je n'ambitionne pas d'autre gloire. Votre amour m'a prévenue dès mon enfance, il a grandi avec moi, et maintenant c'est un abîme dont je ne puis sonder la profondeur.

L'amour attire l'amour, le mien s'élance vers vous, il voudrait combler l'abîme qui l'attire; mais, hélas! ce n'est même pas une goutte de rosée perdue dans l'Océan ! Pour vous aimer comme vous m'aimez, il me faut emprunter votre propre amour, alors seulement je trouve le repos. O mon Jésus, il me semble que vous ne pouvez combler une âme de plus d'amour que vous n'avez comblé la mienne, c'est pour cela que j'ose vous demander d'aimer ceux que vous m'avez donnés comme vous m'avez aimée moi-même.

Un jour, au ciel, si je découvre que vous les aimez plus que moi, je m'en réjouirai, reconnaissant dès ce monde que ces âmes le méritent davantage; mais ici-bas, je ne puis concevoir une plus grande immensité d'amour que celle dont il vous a plu de me gratifier, sans aucun mérite de ma part.

Ma Mère, je suis étonnée de ce que je viens d'écrire, je n'en avais pas l'intention!

En répétant ce passage du saint Evangile: *"Je leur ai communiqué les paroles que vous m'avez confiées"*, je ne pensais pas à mes frères, mais à mes petites soeurs du noviciat; car je ne me crois pas capable d'instruire les missionnaires. Ce que j'écrivais pour eux c'était la prière de Jésus: "Je ne vous prie pas de les ôter du monde... Je vous prie encore pour ceux qui croiront en vous sur ce qu'ils leur entendront dire." Comment, en effet, pourrais-je laisser dans l'oubli les âmes qui deviendront leur conquête par la souffrance et la prédication?

Mais je n'ai pas expliqué toute ma pensée sur ce passage des Cantiques sacrés: *Attirez-moi, nous courrons...*"

"Personne, a dit Jésus, ne peut venir après moi si mon père qui m'a envoyé ne l'attire." Ensuite il nous enseigne qu'il suffit de frapper pour se faire ouvrir, de chercher pour trouver, et de tendre humblement la main pour recevoir. Il ajoute que tout ce qu'on demande à son Père en son nom, il l'accorde. C'est pour cela sans doute, que l'Esprit-Saint, avant la naissance de Jésus, dicta cette prière prophétique: *"Attirez-moi, nous courrons..."*

Demander d'être attiré, c'est vouloir s'unir d'une manière intime à l'objet qui captive le coeur. Si le feu et le fer étaient doués de raison et que ce dernier dit à l'autre: "Attire-moi", ne prouverait-il pas son désir de s'identifier au feu jusqu'à partager sa substance? Eh bien! voilà justement ma prière. Je demande à Jésus de m'attirer dans les flammes de son amour, de m'unir si étroitement à lui qu'il vive et agisse en moi. Je sens que, plus le feu de l'amour embrasera mon coeur, plus je dirai: *"Attirez-moi"*, plus aussi les âmes qui s'approcheront de la mienne courront avec vitesse à l'odeur des parfums du Bien-Aimé.

Oui, elles courront, nous courrons ensemble; car les âmes embrasées ne peuvent rester inactives. Sans doute, comme sainte Madeleine, elles *se tiennent aux pieds de Jésus, écoutant sa parole douce et enflammée.* Paraissant ne rien donner, elles donnent bien plus que Marthe qui se tourmente de beaucoup de choses. Ce ne sont pas cependant les travaux de Marthe, mais son inquiétude seule, que Jésus blame; ces mêmes travaux, sa divine Mère s'y est humblement soumise, puisqu'il lui fallait préparer les repas de la sainte Famille.

Tous les saintes ont compris cela, et plus *particulièrement* peut-être ceux qui remplirent l'univers de l'illumination de la doctrine évangélique. N'est-ce pas dans l'oraison que saint Paul, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse et tant d'autres a mis de Dieu ont puisé cette science admirable qui ravit les plus grands génies?

Un savant l'a dit: "Donnez-moi un point d'appui et, avec un levier, je soulèverai le monde." Ce qu'Archimède n'a pu obtenir, les saints l'ont reçu pleinement. Le Tout-puissant leur a donné un point d'appui: *Lui-même, Lui seul!* Pour levier, l'oraison qui embrase d'un feu d'amour; et c'est ainsi qu'ils ont soulevé le monde, c'est ainsi que les saints encore militants le soulèvent et le soulèveront jusqu'à la fin des temps.

Ma Mère chérie, il me reste à vous dire ce que j'entends par l'odeur des parfums du Bien-Aimé. Puisque Jésus est remonté au ciel, je ne puis le suivre qu'aux traces qu'il a laissées. Ah! que ces traces sont lumineuses! qu'elles sont divinement embaumées! Je n'ai qu'à jeter les yeux sur le saint Evangile: aussitôt je respire le parfum de la vie de Jésus et je sais de quel côté courir. Ce n'est pas à la première place, mais à la dernière que je m'élance. Je laisse le pharisien monter, et je répète, remplie de confiance, l'humble prière du publicain. Ah surtout, j'imite la conduite de Madeleine, son étonnante ou plutôt son amoureuse audace qui charme le coeur de Jésus, séduit le mien!

Ce n'est pas parce que j'ai été préservée du péché mortel que je m'élève à Dieu par la confiance et l'amour. Ah! je le sens, quand même j'aurais sur la conscience tous les crimes qui se peuvent commettre, je ne perdrais rien de ma confiance; j'irais, le coeur brisé de repentir, me jeter dans les bras de mon Sauveur. Je sais qu'il chérit l'enfant prodigue, j'ai entendu ses paroles à sainte Madeleine, à la femme adultère, à la Samaritaine. Non, personne ne pourrait m'effrayer; car je sais à quoi m'en tenir sur son amour et sa miséricorde. Je sais que toute cette multitude d'offenses s'abimerait en un clin d'oeil, comme une goutte d'eau jetée dans un brasier ardent.

Il est rapporté dans la Vie des Pères du désert, que l'un d'eux convertit une pécheresse publique dont les désordres scandalisaient une contrée entière Cette pécheresse, touchée de la grâce, suivait le saint dans le désert pour y accomplir une rigoureuse pénitence, quand, la première nuit du voyage, avant même d'être rendue au lieu de sa retraite, ses liens mortels furent brisés par l'impétuosité de son repentir plein d'amour; et le solitaire vit, au même instant, son âme portée par les Anges dans le sein de Dieu.

Voilà un exemple bien frappant de ce que je voudrais dire, mais ces choses ne peuvent s'exprimer.

CHAPITRE XI (1)

(1) Cette troisième partie du manuscrit est adressée à Soeur Marie du Sacré-Coeur. (Sa soeur aînée, Marie.)

O ma Soeur chérie, vous me demandez de vous laisser un souvenir... Puisque Notre Mère le permet, c'est une joie pour moi de venir m'entretenir avec vous qui êtes deux fois ma soeur, avec vous qui m'avez prêté votre voix, promettant en mon nom que je ne voulais servir que Jésus, alors qu'il ne m'était pas possible de parler.

Chère petite Marraine, c'est l'enfant que vous avez offerte au Seigneur qui vous parle ce soir, c'est elle qui vous aime comme une enfant sait *aimer sa mère*... Au ciel seulement vous connaîtrez toute la reconnaissance qui déborde de mon coeur.

O ma Soeur chérie, vous voudriez entendre les secrets que Jésus confie à votre petite fille; ces secrets, il vous les confie aussi, je le sais, car c'est vous qui m'avez appris à recueillir les enseignements divins. Cependant, je vais essayer de balbutier quelques mots, bien que je sente qu'il est *impossible* à la parole humaine de redire des choses que le coeur peut à peine pressentir...

Ne croyez pas que je nage dans les consolations; oh! non, ma consolation, c'est de n'en pas avoir sur la terre. Sans se montrer, sans faire entendre sa voix, Jésus m'instruit dans le secret; ce n'est point par le moyen des livres, car je ne comprends pas ce que je lis! Parfois cependant, une parole comme celle-ci — que j'ai tirée ce soir, à la fin d'une oraison passée dans la sécheresse — vient me consoler : "Voici le Maître que je te donne, il t'apprendra tout ce que tu dois faire. Je veux te faire lire da ns le livre de vie où est contenue la science d'amour." La science d'amour! Ah! cette parole résonne doucement à l'oreille de mon âme. Je ne désire que cette science-là! Pour elle, ayant donné toutes mes richesses, comme l'épouse des cantiques, j'estime n'avoir rien donné. Je comprends si bien qu'il n'y a que l'amour *qui soit capable de nous rendre agréables au bon Dieu,* que cet amour est le seul *bien* que j'ambitionne.

Jésus se plaît à me montrer l'unique chemin qui conduit à cette fournaise divine; ce chemin, c'est l'abandon du petit enfant qui s'endort sans crainte dans les bras de son père "Si quelqu'un est tout petit, qu'il vienne à moi", a dit l'Esprit-Saint par la bouche de Salomon; et ce même Esprit d'amour a dit encore que la miséricorde est accordée aux petits. En son nom, le prophète Isaïe nous révèle qu'au dernier jour le Seigneur conduira son troupeau dans les pâturages, qu'ils rassemblera les petits agneaux et les pressera sur son sein. Et comme si toutes ces preuves ne suffisaient pas, le même prophète, dont le regard inspiré plongeait déjà dans les profondeurs éternelles s'écrie au nom du Seigneur: "Comme une mère caresse son enfant ainsi je vous consolerai je vous porterai sur mon sein et je vous balancerai sur mes genoux."

O ma Soeur bien-aimée! après un pareil langage il n'y a plus qu'à se *taire et à pleurer de reconnaissance et d'amour*...Ah! si les âmes faibles et imparfaites comme la mienne sentaient ce que je sens aucune ne désespérerait d'atteindre le sommet de la montagne de l'Amour puisque Jésus ne demande pas de grandes actions, mais seulement l'abandon de la reconnaisance.

"Je n'ai nul besoin, dit-il, des boucs de vos tropeaux, parce que toutes les bêtes des forêts m'appartiennent et les milliers d'animaux qui paissent sur les collines; je connais tous les oiseaux des montagnes.

"Si j'avais faim, ce n'est pas à vous que je le dirais; car la terre et tout ce qu'elle contient est à moi. Est-ce que je dois manger la chair des taureaux et boire le sang des boucs? Immolez à Dieu des sacrifices de louanges et d'actions de grâces"

Voilà donc tout ce que Jésus réclame de nous! Il n'a pas besoin de nos oeuvres, mais uniquement de notre amour. Ce même Dieu qui déclare n'avoir nul besoin de nous dire s'il a faim, n'a pas craint de mendier un peu d'eau à la Samaritaine... Il avait soif!!! Mais en disant: "Donne-moi à boire", c'était l'amour de sa pauvre créature que le Créateur de l'univers réclamait. Il avait soif d'amour

Oui, plus que jamais Jésus est altéré. Il ne rencontre que des ingrats et des indifférents parmi les disciples du monde; et parmi ses disciples à lui, il trouve, hélas ! bien peu de coeurs qui se livrent *sans aucune réserve à la tendresse de son Amour infini.*

Que nous sommes heureuses de comprendre les intimes secrets de notre Epoux! Ah! si vous vouliez écrire ce que vous en connaissez, nous aurions de belles pages à lire. Mais, je le sais, vous aimez mieux conserver au fond de votre coeur les secrets du Roi... A moi, vous dites qu'il est honorable de publier les oeuvres du Très-Haut. Je trouve que vous avez raison de garder le silence; il est vraiment impossible de redire avec des paroles terrestres les secrets du ciel!

Pour moi, après avoir tracé des pages et des pages, je trouverai n'avoir pas encore commencé. Il y a tant d'horizons divers, tant de nuances variées à l'infini, que la palette du Peintre céleste pourra seule, après la nuit de cette vie me fournir les couleurs divines capables de peindre les merveilles qu'il découvre à l'oeil de mon âme.

Cependant, ma Soeur chérie puisque vous me témoignez le désir de connaître à fond, autant que possible, tous les sentiments de mon coeur, puis que vous voulez que je mette par écrit le rêve le plus consolant de ma vie, et "ma petite doctrine" comme vous l'appelez, je le ferai dans les pages suivantes. C'est à Jésus que je parlerai, cela me sera plus facile pour exprimer mes pensées. Peut-être allez-vous trouver mes expressions exagérées; pourtant, je vous assure qu'il n'y a aucune exagération dans mon coeur: tout y est calme et reposé.

O Jésus, qui pourra dire avec quelle tendresse, quelle douceur vous conduisez *ma petite âme!*..

L'orage grondait bien fort en elle depuis la belle fête de votre triomphe, la radieuse fête de Pâques; lorsqu'un des jours du mois de mai, vous avez fait luire dans ma sombre nuit un pur rayon de votre grâce...

Pensant aux songes mystérieux que vous accordez parfois à vos privilégiés, je me disais que cette consolation n'était pas *faite pour* moi; que, pour moi, c'était la nuit toujours la nuit profonde! Et sous l'orage, je m'endormis.

Le lendemain, 10 *mai*, aux premières *lueurs de l'aurore*, je me trouvai, pendant mon sommeil dans une galerie où je me promenais seule avec notre Mère. Tout à coup, sans savoir comment elles étaient entrées, j'aperçus trois carmélites revêtues de leurs manteaux et grands voiles, et je compris qu'elles venaient du ciel. "Ah! que je serais heureuse, pensai-je, de voir le visage d'une de ces carmélites!" Comme si ma prière eut été entendue, la plus grande des saintes s'avança vers moi et je tombai à genoux. O bonheur! elle leva son voile, ou plutôt le souleva et m'en couvrit.

Sans aucune hésitation, je reconnus la Vénérable Mère Anne de Jésus, fondatrice du Carmel en France. Son visage était beau, d'une beauté immatérielle; aucun rayon ne s'en échappait, et cependant malgré le voile épais qui nous enveloppait toutes deux, je voyais ce céleste visage éclairé d'une lumière *ineffablement douce qu'il semblait produire de lui-même.*

La sainte me combla de caresses et, me voyant si tendrement aimée, j'osai prononcer ces paroles "O ma Mère, je vous en supplie, dites-moi si le bon Dieu me laissera longtemps sur la terre? Viendra-t-il bientôt me chercher?" Elle sourit avec tendresse. — "Oui, bientôt... bientôt... Je vous le promets." — "Ma Mère, ajoutai-je, dites-moi encore si le bon Dieu ne me demande pas autre chose que mes pauvres petites actions et mes désirs; est-il content de moi?"

(à suivre)

Prince-Albert

—Le diocèse de Prince-Albert compte plusieurs prêtres nouvellement arrivés.

M. l'abbé Armand Arès, frère de l'abbé Arès, propagandiste du "Patriote", exercera désormais son zéle dans le diocèse de Prince-Albert. Il a été ordonné dernièrement dans sa paroisse natale, Saint-Césaire, Qué.

MM. les abbés Aubin et Ouimet, autrefois de Montréal et de Berthierville, maintenant vicaires à Biggar ont visité, à leur arrivée, les bureaux du Patriote.

—La paroisse de Radisson et les missions avoisinantes ont comme curé, M. l'abbé Laplante, l'ancien curé de Batoche.

La cure laissée vacante à Batoche par le départ de M. Laplante, a pour titulaire l'abbé Belleau.

—C'est avec peine que l'on a appris la maladie de M. l'abbé I. Adam curé de Marcelin. Il est actuellement en repos à Edmonton. Nous faisons des voeux pour sa guérison. C'est M. l'abbé Arès, propagandiste du "Patriote" qui le remplace temporairement.

—A l'occasion de l'année sainte, la famille de M. l'abbé Lucien Demers, vicaire de Marcelin lui a offert une bourse pour un voyage à Rome. M. l'abbé Demers est en route vers la Ville Eternelle, où il représentera toute sa famille.

—Depuis lundi soir, le clergé séculier du diocèse est en retraite. Celle-ci est prêchée par le R. P. Couture, O.P. et elle est suivie par trente sept prêtres.

—Mlle Cyprienne Langlois, soeur du P. U. Langlois, rédacteur au Patriote, a quitté Prince-Albert, jeudi le 23 courant, après un séjour d'une quinzaine.

Le P. Langlois l'a accompagnée jusqu'à Saskatoon, où elle a rejoint le voyage de l'Université de Montréal. Elle est de retour à Ottawa depuis mardi.

—L'échevin Mitchell, appuyé de l'échevin Small, a fait voter une motion intéressante, à la dernière réunion du conseil.

Depuis longtemps les estimés de la ville sont complétés, mais les détenteurs d'obligations qui résident à Toronto, ne les ont pas encore approuvés.

Après maintes instances à ce sujet, il a été décidé de demander au gouvernement local, de fixer un jour et un endroit pour approuver définitivement ces estimés. C'est la proposition votée dernièrement.

Le train qui fait le trajet entre Prince-Albert et Henribourg, voyagera d'après le prochain horaire, le mercredi au lieu du lundi. C'est la promesse faite à la Chambre de commerce de Prince-Albert par le surintendant Irwin du C. N. R.

—M. W. R. McDonald, député de Pontiac, à Québec, est en tournée dans l'ouest. Les alentours de Prince-Albert par ses vallées, ses lacs et ses rivières lui rappellent la vieille province de Québec.

—Une grande assemblée conservatrice se tiendra à Prince-Albert le 6 août. Et une convention, qui a pour objet le choix d'un futur candidat aux prochaines élections, précèdera cette réunion.

—Au moment où nous allons sous presse, l'exposition de Prince-Albert bat son plein et remporte un très vif succès tant par le nombre et la beauté des exhibits, que par la foule des visiteurs.

:*:

Propagande en faveur de l'achèvement du chemin de fer de la Baie

Une grande propagande en faveur de l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson a été faite à l'exposition de Saskatoon. Invité par l'Union des fermiers M. Georges Patterson a fait de vigoureux plaidoyers en faveur de ce projet à Prince-Albert, le 2? juillet et à Saskatoon, le 23 juillet.

Il ne reste que 92 milles de chemin de fer à construire afin de relier le Manitoba et la Saskatchewan à un port de mer.

Toute la semaine il y avait un bureau d'information sur les champs d'exposition de Saskatoon.

:*:

Le sang-froid d'un mécanicien

Vancouver.— Le mécanicien Solloway, grâce à son sang-froid, évita un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves. Un arbre roulant dans une nuée de poussière, sur la voie ferrée, près de Ruby Creek, 90 milles à l'est de Vancouver, fut aperçu juste à temps par l'ingénieur qui appliqua aussitôt les freins. La locomotive cependant frappa l'arbre, mais le choc avait été tellement amorti qu'aucun des nombreux voyageurs ne fut gravement blessé.

:*:

La cinquième convention des hommes de police

Victoria. — Le 20 juillet s'ouvrit à Victoria la convention des hommes de police et des shérifs du nord-ouest. C'est leur cinquième convention.

L'hon. Walter C. Nichol, lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise y assista et y prit la parole. "Le grand développement du crime doit être l'objet principal de vos délibérations", dit-il. "Cette augmentation du crime, continua-t-il, est due aux automobiles et aux aéroplanes qui tous les deux permettent d'accomplir les mauvais projets et d'échapper à la justice."

Bénédiction de pierre angulaire à Lebret

Mercredi prochain, le 5 août, S. G. Mgr Mathieu bénira la pierre angulaire de la nouvelle église de Lebret.

Tous sont cordialement invités à prendre part à cette cérémonie.

:*:

Sir Lister Harmworth donne au gouvernement canadien la bibliothèque de Sir Wilfrid Laurier

Ottawa. — La bibliothèque de sir Wilfrid Laurier, une des plus riches et des plus complètes on histoire du Canada, a été donnée au gouvernement canadien par sir Lester Harmworth.

C'est grâce aux efforts de M. Doughty, notre archiviste national, que la bibliothèque du gouvernement s'est enrichie de cette collection d'ouvrages importants.

Sir Harmworth, frère de feu lord Northcliffe, s'était porté acquéreur de la bibliothèque de sir Wilfrid Laurier. C'est le deuxième don de ce genre qu'il fait au gouvernement canadien.

La bibliothèque de sir Wilfrid occupera une salle dans le nouvel édifice des archives.

:*:

Un procès retentissant

Au sujet du grand procès qui vient de se tenir, à Dayton, dans l'Etat de Tennesse, aux Etats-Unis, à propos de l'enseignement de la doctrine de l'évolution, voici quelques notes intéressantes concernant cette importante affaire judiciaire.

D'abord, rappelons que les autorités de l'Etat mentionné plus haut ont recemment interdit l'enseignement dans les écoles de la doctrine de l'évolution sous prétexte qu'elle est contraire au christianisme. Or, un professeur, de propos délibéré, a enseigné cette doctrine à ses élèves. Il a immédiatement été arrete sur une plainte du procureur de l'Etat.

C'est son procès que l'on fit. Plusieurs personnages importants furent appelés à rendre témoignage et cette affaire donna lieu à des discussions théologiques fort intéressantes.

Le procès a été mené rondement, du point de vue purement légal et l'instituteur, Scope, condamné à 100 piastres d'amende.

:*:

Une briquette d'or du Manitoba

Le Pas, Man. — Une briquette d'or extrait de la propriété Webb, du Lac Elbow, sera envoyée à l'hôtel de la monnaie à Ottawa. La valeur de cette brique est de $25,000.

Les exploiteurs et les actionnaires de cette mine sont presque tous des hommes d'affaires de Saskatoon.

:*:

Nomination de M. Jean Désy

Ottawa. — La nomination de M. Jean Desy, au département des affaires extérieures à Ottawa vient d'être annoncée.

Avocat et professeur à l'Université de Montréal, M. Jean Désy est des mieux qualifié pour remplir cette importante fonction de conseiller. Il est l'adjoint de M. Shelton.

:*:

Trente huit sites historiques au Canada à être commémorés

La quatrième assemblée annuelle de la Commission des Sites et des Monuments historiques du Canada a été tenue récemment à Ottawa. Plus de cent cinquante sites ont été étudiés, parmi lesquels trente-huit ont été définitivement choisis pour être commorés.

De ce nombre se trouvent: le lieu où Champlain débarqua, en face de Pembroke; le terminus du premier chemin de fer construit au Canada entre Saint-Jean et Laprairie, à Laprairie, Qué.; le chemin de portage du Saint-Laurent au lac Témiscouata, à Cábano, Qué.; le refuge des fugitifs, à Amherstburg, Ont.; le Canal Rideau, à Ottawa, Ont.; le Fort Qu'Appelle, Sask.; le Fort de la Reine, l'un des premiers postes établis par la Vérendrye, à Portage la Prairie, Man.; le Fort Steele, C.-B., fameux poste de la gendarmerie du Nord-Ouest.

:*:

Le prince de Galles visite l'Argentine

Buenos Aires. — Le prince de Galles, le futur héritier du royaume uni, visitera l'Argentine à son retour de l'Afrique, vers la mi-août. Le programme officiel comporte une grande parade de militaires et de marins, environ 12,000 hommes.

:*:

Les employés de banque en grève

Paris. — L'augmentation des heures de travail, occasionnée par le récent emprunt, a déterminé les commis d'une banque importante à se mettre en grève.

Tous les commis de banque doivent se réunir afin de décider s'ils doivent appuyer ces grévistes.

Les emplois ne sont pas stables à Détroit

Montréal. — L'affluence de Canadiens-français à Détroit est cause pour une large part de l'augmentation rapide dans le nombre des églises catholiques, qui ont doublé au cours des deux dernières années, a déclaré le R. P. Stephen Witliff, curé de St-Martin sur le Lac, de Détroit, en visite à Montréal. Il y aura bientôt une disette de prêtres, à moins qu'on en recrute ailleurs, dit-il. Avant d'aller à Détroit, dit-il, les ouvriers devraient s'assurer qu'ils y trouveront de l'ouvrage, parce que le nombre des emplois n'est pas stable et constamment sujet aux conditions du moment. Il a prédit que la population de Détroit sera de deux à trois millions en 1930.

:*:

"Enlevez mon annonce"

Les lecteurs du Patriote ont confiance dans leur journal: ils savent qu'il a le souci de la prospérité de nos groupes et de l'honnêteté des renseignements jusque dans ses annonces.

On lit ces dernières, puisqu'on lit le Patriote de la première à la dernière ligne; aussi nos annonceurs atteignent-ils à coup sûr la classe de gens avec laquelle ils aiment à traiter, celle qui a le sens de la probité et tient à conserver son bon renom dans toutes ses entreprises et transactions.

Les lettres reçues d'annonceurs satisfaits sont la meilleure preuve de cet avancé: en voici une entre mille.

A M. l'administrateur du Patriote.
Monsieur,

Vous pouvez arrêter mon annonce. J'ai un homme depuis quelque temps. Je laissais faire pour voir combien de réponses j'aurais, et je suis plus que satisfait du résultat.

Merci et félicitations.

L'écusson du roi de France sera remis à Québec

Hastings, Angleterre. — Le haut-commissaire du Canada, à Londres a reçu des mains de Lord Clarendon, le vieil écusson, suspendu autrefois aux portes de la ville de Québec. Ce sont les soldats de Wolfe qui avaient emporté en Angleterre cet écusson: et la ville de Hastings, Angleterre, le possédait depuis plus de 150 ans. "Les citoyens de Hastings font ce cadeau au Canada dans des sentiments d'amitié et d'affection et avec le désir ardent et sincère de promouvoir l'union et la fraternité dans tout l'empire. Ils ont la conviction que la province de Québec, symbole de l'amitié durable entre la France et l'Angleterre, sera toujours le lien le plus solide entre les deux". Telle est la substance du discours de Lord Clarendon.

Cet écusson sera remis à la ville de Québec en août prochain.

:*:

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

TORONTO. — La Chambre de Commerce entreprend une grande campagne en faveur d'un Canada plus uni. Une conférence sera tenue, tout probablement, à cet effet.

SYDNEY.— Un mandat d'arrestation a été émis contre Joseph Macleod, homme de police des mines accusé du meurtre de William Davis, un gréviste. Le mandat d'arrêt fut émis à la demande du Procureur de la Couronne, Malcolm Patterson.

SHERBROOKE.— L. A. Bélanger, rédacteur du "Progrès de l'Est" pendant plusieurs années, est mort à Sherbrooke, la semaine dernière.

TROIS-RIVIERES. — M. Bettez a été réélu maire de la ville de Trois-Rivières. Sa majorité est de 902.

QUEBEC.— Les ouvriers de Québec jouiront de la préférence sur tous les autres ouvriers pour les travaux qu'a entrepris la commission du port, à l'Anse-au-foulon.

YOKOHAMA.—Une partie de l'équipage chinois de l'"Empress of Australia", de la compagnie du Pacifique Canadien, s'est mise en grève et a quitté le paquebot. On s'attend à ce que le reste de l'équipage chinois déserte à son tour en arrivant à Kobe. On emploiera des Japonais pourr emplacer les grévistes.

:*:

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé—No. 1, $1.32; No. 2, $1.29; No. 3, 1.23; No. 4, 1.15.

:*:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé—No. 1 nord, 1.61 7-8; No. 2, 1.59 7-8; No. 3, 1.53 7-8; No. 4, 1.43 3-8; No. 5, 1.18 7-8; No. 6, 1.01 3-8; Voie, 1.49 3-8.

Durum— No. 1, 1.42 3-8; No. 2, 1.40 3-8; No. 3, 1.33 3-8.

Avoine—No. 2, C.W., 54 5-8; No. 3 C.W.. 49 5-8; extra 1 fourrage, 49 5-8; No. 1 fourrage, 47 5-8; No. 2, fourrage, 44 5-8; rejetée, 39 5-8; voie, 51 5-8.

Orge—No. 3 C.W., 87; No. 4 C. W., 82 1-2: rejeté, 78 1-2; fourrage, 78; voie, 80 3-4.

Lin—No. 1 N.W.C., 2.25; No. 2 C. W., 2.21; No. 3 C.W., 1.91 1 2; rejeté, 1.86 1-2; voie, 2.21 1-2.

Seigle—No. 2 C.W., 93; No. 3 C. W., 81; rejeté, 2 C.W., 80; rejeté, 79; voie, 93.

:*:

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivées modérées. Boeuf de qualité inférieure. Demandes de boeufs de bonne qualité à de bons prix.

Le marché aux porcs est très ferme, $12.20.

:*:

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 2,180 vaches et veaux; 2,025 porcs; 236 moutons et agneaux; Rareté du boeuf à boucherie—Bon prix. Porcs gras: $12.70.. Agneaux: $10 à $12.50.